

A la veille du second tour de l'élection présidentielle en France

Dans toute l'Europe, un même rejet par les travailleurs et les peuples



Photo AFP

Madrid, le 29 avril.

Espagne

De nouvelles manifestations dans 55 villes contre les coupes budgétaires dans la santé et l'éducation

A l'appel des deux principaux syndicats, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), avec le soutien d'une cinquantaine d'autres organisations, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé de nouveau dans les rues des villes espagnoles le dimanche 29 avril 2012. En effet, le gouvernement Rajoy du Parti populaire avait annoncé de nouvelles coupes dans la santé et l'éducation, de l'ordre de dix milliards d'euros. Ces coupes doivent être mises en application par les gouvernements régionaux qui ont une compétence exclusive dans ces domaines. A la fin des manifestations, les dirigeants ont déclaré que le pays se trouvait en situation d'alerte économique et sociale et que les mobilisations n'allaient pas s'arrêter. Par ailleurs, le président du gouvernement, Mariano Rajoy, a annoncé que les contre-réformes allaient se poursuivre. Ce que les travailleurs, les jeunes, les chômeurs qui ont manifesté attendaient et attendront lors des manifestations du 1^{er} Mai, c'est une proposition claire : grève générale pour le retrait de la réforme du Code du travail, contre les coupes budgétaires dans la santé et l'éducation et contre toutes les mesures d'ajustement.

Et de trois...

Et de trois. En à peine une semaine, après les gouvernements hollandais et tchèque, c'est le gouvernement roumain qui a été contraint à la démission le 27 avril, trois mois après son prédécesseur, tombé à la suite de manifestations contre la privatisation du système de santé. Lors du premier tour de l'élection présidentielle en France, ce même rejet s'est exprimé dans les urnes. Cette accélération, dans toute l'Europe, de la valse des gouvernements, ne vient que d'une chose : leur refus d'entendre les exigences des travailleurs et des peuples, leur allégeance au capital financier et au cadre de l'Union européenne.

Dans quelques jours, la France aura un nouveau président, un nouveau gouvernement, puis, après le 17 juin, une nouvelle Assemblée nationale. Le nouveau pouvoir ratifiera-t-il ou non le nouveau traité européen qui entend élever la rigueur — et les mesures destructrices qui l'accompagnent — au rang d'obligation constitutionnelle ? Cette question est déterminante. Le bureau national du POI, réuni le 28 avril (lire pages 4, 5 et 8), a renouvelé sa proposition « à toutes et tous d'organiser une manifestation nationale dans l'unité par tous les partis, militants, groupes, d'accord pour se rassembler sur cette exigence : non à la ratification du traité. »

Yan Legoff

Portugal Traité TSCG : "Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela" (Mario Soares)

L'ex président de la République portugais, dirigeant du Parti socialiste, s'insurge contre le traité "Super-Maastricht" qui a été ratifié par les députés quelques jours plus tard. Une imposante manifestation s'est déroulée à Lisbonne à l'occasion du 38^e anniversaire de la révolution portugaise.

Correspondant

Le statut réel du Portugal aujourd'hui est celui d'un protectorat, dont les dirigeants n'ont pas une capacité d'autonomie

pour décider de notre avenir. (...) En effet, ils ont décidé à huis clos, sans consulter le peuple portugais et en lui mentant, l'approbation du nouveau traité européen (1). (...) Le contrat établi dans la Constitution de la République portugaise (2) a été rompu. » C'est le discours qu'a prononcé le dirigeant de « l'Association 25 Avril » (A25A), Vasco Lourenço, ancien capitaine lors du coup d'Etat qui a abattu la dictature au Portugal et a ouvert la voie à la révolution d'avril 1974. Prononcé devant les dizaines de milliers de manifestants, cette prise de position a fait l'effet d'une bombe. Le « scandale » avait commencé quelques jours plus tôt, lorsqu'à la veille de la commémoration du 38^e anniversaire de la révolution du 25 avril 1974, l'Association 25 Avril décidait de ne pas participer à la cérémonie officielle à l'Assemblée de la République. Dans un communiqué, elle dénonçait le fait que « le Portugal est traité avec arrogance par ces pouvoirs externes au pays, ce que nos gouvernants acceptent sans protester (...). Notre statut réel est aujourd'hui celui d'un "protectorat". »

A la veille des élections législatives de juin dernier, la « troïka » FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne avait exigé l'application d'un plan d'austérité drastique, défini dans un memorandum contresigné par trois principaux partis, PSD, CDS (droite) et PS à l'époque encore au pouvoir. Avant même le résultat des élections, le programme du nouveau gouvernement était déjà fixé : aggraver

les mesures prises par son prédécesseur. C'est ce « protectorat » de l'Union européenne et du FMI sur le Portugal que dénoncent aujourd'hui les « capitaines d'Avril ».

Le 25 avril après-midi s'est déroulée, avenue de la République à Lisbonne, la manifestation organisée par l'A25A — qui, malgré la pluie, a été la plus massive des dix dernières années, de même qu'à Porto. Cette année, ces manifestations ne s'inscrivaient pas dans le cadre du calendrier des commémorations « officielles ».

Les travailleurs portugais y sont allés massivement pour protester contre la politique de la troïka prise en charge par les gouvernements de droite et de « gauche » successifs. Une résistance qui s'est exprimée dans la participation massive des travailleurs aux grèves à l'appel de leurs organisations, UGT et CGTP, malgré la décision de la direction de l'UGT (contestée par de nombreux militants) de signer un « accord de concertation » avec le gouvernement après la grève générale de novembre 2011.

La prise de position d'A25A introduit un grain de sable dans le consensus. Cette prise de position intervient quelques jours après celles de Mario Soares et Manuel Alegre, deux leaders historiques du Parti socialiste, qui se sont déjà exprimés contre la ratification du TSCG. Tous deux ont également refusé cette année de participer à la cérémonie officielle de l'Assemblée de la République (3), ce qui a provoqué une réaction immédiate au sein du PS. Mario Soares, dirigeant historique du Parti socialiste, avait déclaré quelques jours avant le vote du Parlement sur le TSCG : « Des rumeurs disent que le gouvernement portugais veut que le Parlement ratifie ce traité le plus rapidement possible pour continuer à être "le meilleur élève de Mme Merkel". J'espère qu'il réfléchira et fera marche arrière pour le bien des Portugais les plus défavorisés — travailleurs et chômeurs. » Et il avait ajouté :

"Le Portugal est traité avec arrogance par les pouvoirs externes au pays (...). Notre statut réel est aujourd'hui celui d'un protectorat"

(Déclaration de l'association A25A de vétérans de la révolution du 25 avril 1974)

«Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela.»

(1) L'Assemblée de la République a adopté, le 13 avril 2012, le traité TSCG, grâce au vote des députés de droite et des députés du Parti socialiste.

(2) Constitution issue de l'Assemblée constituante élue pendant la révolution.

(3) Notons, à l'inverse, que la direction du Bloc de gauche (BE) a déclaré « comprendre et respecter la position d'A25A », mais qu'elle a participé à la cérémonie officielle, tandis que la direction du Parti communiste (PCP) a publié un communiqué qui se prononce « pour le soutien aux commémorations officielles du 25 Avril, parmi lesquelles se dégage, pleine d'une signification particulière, la session qui se tient à l'Assemblée de la République », condamnant ainsi, implicitement, la position d'A25A.

"ROMPRE AVEC LA TROÏKA"

Le Parti ouvrier d'unité socialiste (POUS), qui compte notamment dans ses rangs Carmelinda Pereira et Aires Rodrigues, tous deux ex-députés socialistes à l'Assemblée constituante issue de la révolution de 1974, a diffusé dans la manifestation un communiqué déclarant : « Le POUS salue la position prise par l'Association 25 Avril, lorsqu'elle dit cette vérité au peuple et (...) que ses dirigeants refusent de participer aux commémorations officielles à l'Assemblée de la République. (...) Le POUS considère que cette attitude (...) exige que les dirigeants des forces politiques qui se réclament du 25 Avril trouvent les moyens de rompre le cadre de subordination à la "troïka", ce qui signifie le refus de continuer à donner l'aval à une Assemblée de la République dont la pratique est le contraire de ce que doit faire l'organe suprême de la souveraineté du peuple portugais. »

Irlande

RÉFÉRENDUM LE 31 MAI SUR LA RATIFICATION DU TRAITÉ EUROPÉEN TSCG

Quatre des plus grands syndicats appellent à voter non

Quatre syndicats (TEEU, Mandate, Unite, CPSU) appellent les citoyens irlandais à voter non au nouveau traité européen TSCG lors du référendum du 31 mai prochain. Plus de quatre cent mille travailleurs irlandais sont sans emploi. Cinquante mille personnes quittent le pays chaque année. Des dizaines de milliers de familles vivent dans la crainte d'une expulsion. Une délégation de la troïka vient à nouveau d'arriver à Dublin pour exiger de nouvelles mesures d'austérité. L'hebdomadaire financier *Sunday Business Post* s'inquiète des fissures qui apparaissent dans le camp du « oui ». Le grand syndicat Siptu, contrairement à ce qui s'est passé lors des deux votes précédents, n'a pas pris position, malgré la pression du Labour Party au pouvoir qui milite pour le « oui ». Un syndicaliste irlandais, qui combat pour la victoire du vote non, participera au meeting organisé à Paris par le POI, le 3 juin prochain.

Jean-Pierre Barrois



Interview

Eamon Devoy, secrétaire général du syndicat des électriciens (TEEU) Un représentant du syndicat TEEU prendra la parole le 3 juin au meeting international du POI à Paris



Informations ouvrières a publié la prise de position de TEEU pour le vote non...

Il y a maintenant quatre syndicats qui ont pris position pour le vote non le 31 mai : le TEEU, Mandate, Unite et le CPSU (syndicat des services publics). C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui la troïka est à Dublin pour dire que la croissance n'a pas atteint le niveau escompté et donc qu'il faut que le gouvernement irlandais réduise encore les déficits. Cela signifie encore plus d'austérité pour faire payer la dette, de nouvelles taxes locales et l'obligation faite aux familles d'installer des compteurs d'eau qu'il faut payer huit cents euros pièce (1).

Dans cette situation, le mouvement syndical a-t-il une responsabilité particulière ?

Oui. Nous sommes dans une situation où la coalition Labour-Centre gauche actuelle n'est au pouvoir que parce que la droite a été rejetée en raison de son allégeance totale à Bruxelles. Pour autant, ceux qui ont remplacé la droite sont à fond pour la ratification du traité et l'introduction de la « règle d'or ». Je suppose que tout cela te rappelle quelque chose... Les trois partis Finne Gael, Fianna Fáil et Labour sont discrédités. Cela profite au Sinn Féin qui fait une percée. Mais le Sinn Féin n'a pas de politique, pas d'orientation sociale. Donc il n'y a pas d'alternative. Tout cela fait que le mouvement syndical a une responsabilité particulière. La prise de position des quatre syndicats est importante.

La campagne pour le non est lancée maintenant...

Oui. C'est la raison pour laquelle, en liaison avec cette bataille, une tribune de la gauche syndicale a été mise en place. Son siège est d'ailleurs dans nos locaux. Deux mots à propos de Siptu qui est le plus gros syndicat. Sa direction est liée au Labour Party qui appelle à voter oui.

Mais de nombreux membres de Siptu sont pour dire non au TSCG. Le secrétaire général n'appelle pas à voter oui. Il fait un chantage : que le gouvernement crée cent mille emplois et ils appelleront à voter oui. C'est intenable. En même temps, dans leur journal, ils développent une argumentation qui conduit à voter non. Donc rien n'est joué. La direction de la confédération ICTU a pour sa part refusé de prendre position.

Ce sont là des problèmes que l'on retrouve dans tous les pays. C'est la raison pour laquelle le POI organise un meeting international le 3 juin prochain à Paris...

Nous y serons et y prendrons la parole au nom du TEEU.

Vous venez d'emménager dans de nouveaux locaux qui ont joué un grand rôle dans l'histoire du mouvement républicain socialiste. Lorsque vous êtes arrivés, le drapeau européen flottait à côté du drapeau irlandais. Le premier acte de la direction du syndicat a été de remplacer le drapeau européen par celui de l'Irish Citizen Army (2). Pourquoi ?

Nous sommes dans la maison de Constance Markiewicz (3). Le drapeau de l'Irish Citizen Army est notre drapeau, le drapeau républicain et socialiste, celui de Connolly. C'est d'ailleurs ce drapeau qui ouvre les cortèges du TEEU. Nous l'opposons à celui de l'Union européenne car c'est le drapeau du combat pour la souveraineté nationale.

Propos recueillis à Dublin, le 27 avril 2012 ■

- (1) En Irlande, l'eau n'a jamais été payante. C'est la troïka qui impose d'introduire le paiement de l'eau.
- (2) L'Irish Citizen Army (Armée des citoyens d'Irlande) est la milice d'autodéfense ouvrière créée le 23 novembre 1913 par James Connolly, Jack White et James Larkin en riposte à la répression de la grève générale de Dublin menée par le syndicat Irish Transport and General Workers, union fondée par Larkin.
- (3) C'est à Constance Markiewicz que sera confiée la direction de l'Irish Citizen Army. Le 24 avril 1916, l'ICA, au côté des Irish Volunteers, participe à l'insurrection de Pâques qui déclarera l'indépendance de la République irlandaise.

DÉCLARATION

« La triste réalité, c'est que la politique d'austérité menée par le gouvernement actuel dans le cadre de l'accord de renflouement de la troïka est en train d'étrangler l'économie irlandaise, et tout particulièrement le marché intérieur. L'imposition des mesures d'austérité dans toute l'Europe a eu comme résultat de mettre plus

« Nous appelons résolument tous nos quarante-cinq mille adhérents non seulement à voter non au traité mais à s'impliquer localement dans la campagne pour le non »

de vingt-cinq millions de travailleurs au chômage, dont cinq millions cinq cent mille de moins de 25 ans. C'est un scandale, c'est la destruction d'êtres humains à grande échelle, et pourtant, notre gouvernement, aux ordres de nos maîtres, les banquiers européens, persiste dans cette politique de faillite et cette idéologie, condamnant les citoyens irlandais, les générations futures à survivre en marge de la société. (...) Il s'agit de se plier à un accord international légalement contraignant de décennies d'austérité, d'exclusion sociale, de chômage de masse et de longue durée et d'émigration. Il s'agit de la poursuite des attaques contre les droits des travailleurs et contre la protection sociale. »

John DOUGLAS, secrétaire général du syndicat Mandate

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Unité

NON A LA RATIFICATION DU TRAITÉ EUROPÉEN!

MEETING

DIMANCHE 3 JUIN 2012
14 H 30 - ESPACE CHARENTON
327, rue de Charenton, Paris 12^e (M^o Porte-de-Charenton)
Avec des militants venus d'Allemagne, d'Espagne, de Grèce, de Grande-Bretagne et d'Irlande.

ÉDITORIAL

De la souveraineté du peuple

Claude Jenet
Secrétaire national du POI

Plus que quatre jours, et l'on connaîtra le nom de celui qui aura la charge de « redresser la situation ». Cette drôle de campagne, commencée à l'automne dernier, s'achève dans un climat de tension. La dictature des sondages — jamais il n'y en a eu autant — a fait place à l'affrontement entre les deux derniers prétendants. Une radicalisation entretenue qui omet d'attirer l'attention sur les diktats de l'Union européenne, du FMI, des banques centrales... et des marchés financiers. Pourtant, « ce 22 avril, la classe ouvrière et la majorité du peuple de ce pays ont dit non : nous n'en pouvons plus, l'heure est venue de tourner la page du gouvernement Sarkozy et d'en finir avec trente ans d'austérité imposée par tous les gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédés » (bureau national du POI, 28 avril 2012).

Tel est bien le fond du débat qui renvoie à la décision du POI de ne pas présenter de candidat à cette élection présidentielle et d'engager toutes ses forces dans le combat pour une Assemblée constituante souveraine.

Ce 6 mai, nos concitoyen(ne)s sont convié(e)s à exprimer leur préférence entre deux hérauts, parfaitement rodés aux arcanes de la Ve République. Institution taillée sur mesure par et pour le général de Gaulle — et donc contre les partis politiques —, conçue pour assurer la continuité, y compris l'alternance droite-gauche, la Ve République n'est guère un modèle de démocratie. Il suffit de constater le rôle dévolu au Parlement pour mesurer le poids d'un député. De quelle liberté de vote disposeront les 577 élus de la représentation nationale, lorsqu'ils devront se prononcer sur la ratification du TSCG ? « Car, avec ou sans "complément", avec ou sans "pacte de croissance", le traité oblige à inscrire l'austérité dans la loi, coupe 80 milliards d'euros dans les dépenses publiques dès 2013, en particulier dans les budgets de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales, établit un système de sanctions automatiques et permet l'envoi dans notre pays d'émissaires européens chargés de dicter l'exécution de plans meurtriers comme en Grèce ! » (ibidem).

Le choix réel, celui de dire non, de peser en faveur d'une politique véritablement différente et répondant aux attentes de la population laborieuse et de la jeunesse n'existe pas. La souveraineté du peuple qui fonde la démocratie est captée par le système institutionnel, détournée de son objectif, et soumise à la volonté des intérêts de la finance. Empruntons à la *Frankfurter Rundschau* (24 avril), quelques lignes d'un article au titre édifiant, « Le peuple, un détail gênant » :

« La politique en période de crise s'apparente à un coup d'Etat permanent, dénonce Joseph Vogel, professeur de littérature. De plus en plus souvent, ce sont des négociations informelles réunissant banquiers, responsables politiques et banquiers centraux qui orientent la politique. Le pouvoir de décision est aujourd'hui aux mains des "soviets de la finance". »

Le rédacteur de l'article donne ensuite, la parole à Ulrich Thielemann, spécialiste allemand de l'éthique des affaires :

« Si l'on ne peut plus évoquer les alternatives possibles, c'est la fin de la démocratie. Techniquement, certes, on continuera d'aller voter. Mais les gens n'ont plus le droit de choisir, ils n'ont pas d'autre choix que de dire amen à une politique irrévocable, la démocratie ne sert plus dès lors qu'à entériner. (...) "C'est la fin de la souveraineté." »

Une perspective à laquelle le POI ne se résignera jamais ! Le peuple non plus ! ■

Des militants venus d'Espagne, de Grèce, d'Irlande feront état du combat dans leurs pays contre la ratification du traité de Bruxelles.

DIMANCHE 3 JUIN - 14 H 30
ESPACE CHARENTON - PARIS

Dans toute l'Europe, les peuples

Déclaration du bureau

REPÈRE

Cinq noms pour un même traité

Le traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) a été signé le 2 mars, à Bruxelles, par vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement.

Il doit encore être ratifié par ces différents pays (trois l'ont déjà fait) et cette question, majeure, sera à l'ordre du jour immédiat de l'après-élections en France.

Ce traité fait obligation d'inscrire dans les législations nationales (dans les Constitutions ou dans tout autre texte aussi contraignant) une « règle d'or budgétaire », à savoir l'obligation de réduire à 0,5 % du PIB le déficit public. Il exige également de réduire de 5 % par an la « dette publique ». Pour la France, cela signifierait des coupes ou des impôts nouveaux de 80 milliards d'euros chaque année, soit bien plus que le budget de l'Education nationale. Ce traité s'appliquerait à la Sécurité sociale et aux collectivités locales.

Nous avons qualifié pour cette raison le traité TSCG de « Super-Maastricht ». Il est aussi appelé « traité de Bruxelles », « traité budgétaire », ou encore « pacte budgétaire ».

Sarkozy : référendum sur la « règle d'or » avant la fin de l'année



Nicolas Sarkozy a confirmé le 25 avril qu'il soumettrait à référendum la règle d'or de retour à l'équilibre budgétaire, qui serait ainsi inscrite dans la Constitution, comme le prévoit le nouveau traité européen. « Avant la fin de l'année 2012, je ferai voter la règle d'or (...) qui obligera une nouvelle majorité à tendre vers le déficit zéro », a répété M. Sarkozy, en déplacement près de Mulhouse. « Tous les pays d'Europe se sont engagés à la faire (...). Si le Sénat devait s'opposer à l'adoption de cette règle, avant la fin de

l'année 2012, j'organiserai un référendum pour demander au peuple français ce qu'il en pense », a-t-il poursuivi. ■

Hollande : « une loi organique » dès cet été pour un déficit zéro en 2017



Le 25 avril, François Hollande déclare dans une conférence de presse : « Je ne suis pas pour une règle d'or constitutionnelle. » En revanche, le candidat du PS a précisé que le gouvernement, s'il était élu le 6 mai, ferait voter « une loi organique qui permettra une programmation de nos finances publiques dans le cadre d'un retour à l'équilibre » qu'il a fixé à 2017. L'AFP commente : « Le traité européen de discipline budgétaire prévoit que la règle d'or devra être inscrite "de préférence" dans la Constitution. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une obligation. A défaut, un texte de loi suffira mais à la condition que sa valeur juridique garantisse qu'il ne sera pas remis perpétuellement en cause. »

Le 28 avril, dans une lettre à François Bayrou, Hollande réaffirme sa volonté de « renégocier le traité budgétaire », qui comporte des « disciplines budgétaires » auxquelles « il souscrit », et d'y ajouter une « perspective de croissance ».

Berlin disposé à « ajouter un beau paragraphe sur la croissance » dans le traité...

Renégocier le traité TSCG ? Andreas Schockenhoff, vice-président du groupe parlementaire CDU-CSU (le parti de la chancelière allemande Angela Merkel), a un scénario tout prêt.

D'après l'agence de presse Euractiv, il déclare le lundi 23 avril à Berlin : « Hollande a annoncé qu'il refusera de soumettre le pacte fiscal dans sa forme actuelle à l'Assemblée nationale pour ratification. Dans ce cas, aucun autre gouvernement ne peut le proposer à son propre Parlement. S'il y a des renégociations, elles doivent être menées très rapidement », a dit M. Schockenhoff. Le député allemand estime que le pacte fiscal pourra être modifié au moins « dans sa rhétorique » : « Nous ne pouvons pas changer la substance, mais la rhétorique. Nous pouvons y mettre un beau paragraphe sur la croissance. Nous pouvons aussi répéter de nouveau ce qui est déjà dit avec d'autres mots et en expliquant que nous nous engageons aussi à nous préoccuper de la croissance. Comme ça, Hollande pourra dire chez lui : "J'ai fait en sorte que le pacte budgétaire traite de croissance". Ces choses rhétoriques, nous pouvons les faire. » Y. L. ■

En ce printemps 2012, dans toute l'Europe, les travailleurs et les peuples se dressent, à juste titre, contre l'Union européenne qui, dans tous les domaines, s'attaque aux conquêtes des travailleurs et à la souveraineté des peuples : grève générale en Espagne contre les plans d'austérité et les contre-réformes dictées par l'Union européenne ; cent vingt mille manifestants à Prague, à l'appel des syndicats, contre les politiques d'austérité de l'Union européenne ; appel de trois syndicats irlandais à voter non au référendum du 31 mai sur « Super-Maastricht ». Depuis les grèves générales successives en Grèce, au Portugal, les manifestations de masse en Italie..., une force se lève pour arracher l'annulation de tous les plans d'austérité.

Le bureau national du POI reprend à son compte le communiqué de ses quatre secrétaires nationaux publié le soir du premier tour : le 22 avril, en France, la classe ouvrière et la majorité du peuple ont manifesté de la façon la plus claire ce « rejet » qui rassemble tous les peuples du continent. Un rejet qui vient de loin : du vote « non » majoritaire, le 29 mai 2005, du profond mouvement de millions de travailleurs contre la contre-réforme des retraites en 2010, des grèves et mouvements de lutte de classe qui n'ont cessé de se multiplier ces derniers mois, de la résistance qui, au-delà de la classe ouvrière, tend à toucher tous les secteurs de la population (et, notamment, des élus contre la réforme territoriale).

Ce 22 avril, la classe ouvrière et la majorité du peuple de ce pays ont dit : nous n'en pouvons plus, l'heure est venue de tourner la page du gouvernement Sarkozy et d'en finir avec trente ans d'austérité imposée par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, qui se sont succédés.

Ce 22 avril, le peuple a dit : l'heure est venue de commencer d'inverser le cours des choses. Pour cela, le carcan de l'Union européenne doit être brisé. C'est là la signification principale du premier tour de l'élection présidentielle : la volonté de tout un peuple de se débarrasser des traités de Maastricht et Lisbonne, de balayer la dictature de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne, de la dette et des déficits publics.

Qu'on ne vienne pas dire aux travailleurs que l'événement majeur est constitué par la progression du vote Front national ! Celle-ci est une réalité. Mais la faute à qui ? En aurait-il été de même si les candidats se réclamant des intérêts des travailleurs et de la démocratie — et, au premier rang, François Hollande — s'étaient clai-



rement prononcés contre la soumission à l'Union européenne ? En aurait-il été de même s'ils s'étaient engagés à balayer les traités de Maastricht et Lisbonne, à rompre avec la Banque centrale européenne, à ne pas payer la dette, à bloquer les fonds disponibles pour le maintien des emplois et l'interdiction des licenciements, si les députés et sénateurs PS (majoritaires au Sénat) n'avaient pas, en s'abstenant, permis l'adoption du mécanisme européen de stabilité (MES), première expression de la « règle d'or » et du traité TSCG ? Poser la question, c'est y répondre.

Ce que, de toute part, on s'acharne à masquer, c'est que le verrou de toute la situation, c'est l'Union européenne. Il existe un traité dit « TSCG », signé à Bruxelles par Sarkozy, Merkel et vingt-trois autres chefs d'Etat. Ce traité doit être soumis à ratification en France au lendemain de l'élection présidentielle. Ce traité instaure une dictature qui menace la France (comme de nombreux autres Etats) d'un sort comparable à celui imposé depuis des mois au peuple grec par les plans successifs de Bruxelles.

Fidèle à lui-même, Sarkozy vient d'annoncer que, s'il était réélu, il chercherait à faire ratifier ce traité au plus vite et, en particulier, la règle d'or qui inscrit l'austérité dans la Constitution.

Et François Hollande ? Il propose d'inscrire l'obligation d'équilibre budgétaire dans les lois de finances ; il demande une « renégociation » afin que des mesures sur la croissance soient adoptées « en complément » du traité TSCG. A quoi le président de la Commission de Bruxelles vient de répondre complaisamment : tout se discute, mais le préalable, c'est la ratification du traité tel qu'il est.

Pourquoi le cacher ? Une fois signé, le traité n'est ni amendable ni négociable. Il peut être ratifié ou rejeté. Il doit être rejeté ! Car, avec ou sans « complément », avec ou sans « pacte de croissance », le traité oblige à inscrire l'austérité dans la loi, coupe 80 milliards d'euros dans les dépenses publiques dès 2013 — en particulier dans les budgets de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales —, établit un système de sanctions automatiques et permet l'envoi dans notre pays d'émissaires européens chargés de dicter l'exécution des plans meurtriers comme en Grèce !

Avec ou sans « renégociation », avec ou sans « complément », avec ou sans « pacte de croissance » : le traité doit être rejeté !

Le 22 avril, le rejet a été majoritaire. La démocratie exige que ce rejet se traduise en actes. Cette exigence s'adresse à tous les partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie. Elle s'adresse en premier lieu à François Hollande. L'ancien président de la République portugais Mario Soares, dirigeant du Parti socia-

Campagne contre la ratification du TSCG « Super-Maastricht »

37 849 signatures

se dressent contre l'Union européenne

national du POI du 28 avril 2012

liste, vient de déclarer à propos du traité : « *Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela.* » Il a raison ! N'est-ce pas ce que devrait dire tout socialiste digne de ce nom ?

Comment peut-on promettre aux travailleurs « un changement politique » — par exemple, lutter contre le chômage, arrêter l'hémorragie de la destruction des services publics, préserver les régimes de Sécurité sociale et de retraites si on ne s'engage pas clairement à ce que le traité TSCG ne soit pas ratifié ?

VOILÀ POURQUOI

le Parti ouvrier indépendant propose à toutes et tous d'organiser une manifestation nationale dans l'unité par tous les partis, militants, groupes d'accord pour se rassembler sur cette exigence : non à la ratification du traité.

VOILÀ POURQUOI

dans tout le pays, le Parti ouvrier indépendant, qui combat pour l'unité, appuyé sur plus de quarante mille signatures, appelle à multiplier les appels en commun avec des travailleurs et militants de toutes tendances sur cette ligne.

VOILÀ POURQUOI

les cent trois candidats du Parti ouvrier indépendant aux élections législatives déploient largement la campagne

contre la ratification de « Super-Maastricht ». Ils le font en cherchant à aider la population à se défendre, dans l'unité avec les organisations, et à briser le carcan maastrichtien, qui voit les élus dans les régions, départements et communes, comme à Lyon, en Seine-Saint-Denis, dans le Var, non seulement ceux de l'UMP, mais aussi ceux du PS, du PCF et du PG, vouloir imposer austérité, privatisation et « règle d'or » contre la volonté majoritaire.

VOILÀ POURQUOI

les cent trois candidats du POI mènent campagne en développant toutes les positions du POI telles que rassemblées dans le document « 103 candidats du POI : pourquoi ? ».

VOILÀ POURQUOI

un meeting de masse est convoqué, le 3 juin, à Paris, et des meetings équivalents dans toute la France.

VOILÀ POURQUOI

nous appelons toutes et tous à renforcer le Parti ouvrier indépendant. Chacun comprend qu'au-delà du 6 mai se préparent les plus grands combats contre les coups et contre-réformes exigés par le capital financier international, dont la troïka n'est que le relais. Chacun comprend les menaces qui pèsent sur l'indépendance des organisations ouvrières, et ce qui reste de démocratie politique et de souveraineté des nations.

Pour l'unité contre la ratification du TSCG « Super-Maastricht » !
Pour l'action unie qui balayera les plans de la troïka UE-FMI-BCE !
Contre la dictature de la dette et pour la rupture avec l'Union européenne !
Pour l'indépendance du mouvement ouvrier !
Pour la reconquête de la démocratie politique et la souveraineté du peuple !

REJOIGNEZ LE POI !

Paris, le 28 avril, 16 heures. Adoptée à l'unanimité par le bureau national du POI



Quand la Banque centrale européenne propose un « pacte de croissance »

Le 25 avril, au Parlement européen, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, se déclare en faveur d'un « pacte de croissance ». « *Voilà que le président de la BCE vient lui-même de dire que le pacte budgétaire devait être complété par un pacte de croissance* », se félicite le jour même François Hollande.

Le traité TSCG, « complété » ? C'est donc, pour François Hollande, que les articles existants du traité, commandant réduction des déficits à marche forcée, devraient être appliqués et ratifiés, à condition qu'il y en ait d'autres ?

Le journal *Le Monde* (27 avril) rapporte les réactions de la BCE à ce commentaire de François Hollande : « *A la BCE, on n'a pas aimé la récupération politique. Et on a vite recadré : le pacte budgétaire doit être ratifié dans sa forme actuelle par les vingt-cinq Etats signataires, comme l'on déjà fait la Grèce, le Portugal, la Slovénie. Et c'est en complément que les Européens doivent réfléchir à un ensemble de mesures favorisant la croissance pour aboutir à un nouveau texte formel.* »

Mais quelles sont les « mesures favorisant la croissance » envisagées ? Le président de la BCE parle de la nécessité d'un « ajustement urgent et résolu », en critiquant, à l'adresse des gouvernements, « les disciplines budgétaires insuffisantes, les excès financiers, les échecs à appliquer les réformes structurelles sur le marché du travail et sur le marché des marchandises, mais pas seulement ».

Y. L. ■

La Commission européenne préconise une déréglementation générale du travail au nom de la « croissance »

La Commission européenne a publié le 18 avril son « paquet emploi » avec, en particulier, une communication intitulée : « *Vers une reprise générale d'emplois.* »

Préconisant notamment de « réduire les cotisations patronales », ou encore d'introduire différents Smic (voir page 6), elle avance également les propositions suivantes.

FLEXIBILITÉ :

La Commission européenne écrit : « *Recours à la flexibilité interne pour plus de sécurité et moins de pression budgétaire. (...) Le recours à des comptes épargne-temps ou à des régimes d'accumulation des heures, à des mesures de chômage partiel et à des clauses dérogatoires aux conventions collectives concernant certaines conditions de travail a permis de préserver des emplois et la compétitivité d'entreprises en évitant ou en retardant des licenciements. Leurs coûts sont généralement inférieurs à ceux des prestations de chômage. Or la marge budgétaire pour financer de telles mesures étant actuellement inférieure à ce qu'elle était il y a deux ans, le dialogue social dans les entreprises et aux niveaux de décisions supérieurs tient une place plus importante dans la recherche optimale de flexibilité interne.* » C'est très exactement le contenu des accords « compétitivité-emploi » que préconise en France le Medef.

LIQUIDATION DE L'ASSURANCE CHÔMAGE :

« *Il convient que les prestations de chômage servies dans l'attente d'un emploi soient suffisamment modulables pour favoriser le retour rapide à un emploi stable.* » Des indemnités « modulables » pour pousser les chômeurs à « préférer », le couteau sous la gorge, n'importe quel petit boulot !

LA FIN DU CDI :

« *Garantir des modalités contractuelles adaptées pour lutter contre la segmentation des marchés du travail.* » La lutte contre la « segmentation » du marché du travail, c'est la formule consacrée par l'Union européenne pour justifier toutes les contre-réformes du marché du travail visant à liquider le CDI. Parlant des CDD ou autres « formes d'emploi atypiques », le document de la Commission européenne indique : « *Si les employeurs affichent une préférence marquée pour ce type de contrat, c'est peut-être en raison des coûts de licenciement bien trop élevés associés aux contrats à durée indéterminée classiques (...). Il est donc nécessaire de procéder à des réformes modérées et équilibrées de la législation sur la protection de l'emploi afin de remédier à la segmentation (...). Tous les types de contrats devraient ouvrir un ensemble de droits aux travailleurs.* » Mais si le CDI et le CDD reviennent au même, alors c'est que la protection liée au CDI n'existe plus... Ce document contient de nombreuses autres propositions concernant les services publics pour l'emploi, les inspections du travail, les stages en entreprises pour étudiants, toutes marquées par la même offensive de déréglementation.

D. S. ■

LES RÉSULTATS ANNONCÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Ain : 287 ; Aisne : 150 ; Allier : 282 ; Alpes-de-Haute-Provence : 430 ; Hautes-Alpes : 64 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 980 ; Ariège : 61 ; Aube : 58 ; Aude : 52 ; Bouches-du-Rhône : 1 857 ; Calvados : 102 ; Charente-Maritime : 548 ; Cher : 24 ; Côte-d'Or : 732 ; Côtes-d'Armor : 467 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 545 ; Drôme : 47 ; Eure : 76 ; Eure-et-Loir : 654 ; Finistère : 352 ; Gard : 234 ; Haute-Garonne : 456 ; Gers : 204 ; Gironde : 471 ; Hérault : 691 ; Ille-et-Vilaine : 848 ; Indre-et-Loire : 504 ; Isère : 567 ; Jura : 401 ; Landes : 206 ; Loire : 268 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 145 ; Lot : 85 ; Lot-et-Garonne : 32 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 45 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 814 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 2 000 ; Nord : 364 ; Oise : 432 ; Pas-de-Calais : 238 ; Puy-de-Dôme : 99 ; Pyrénées-Atlantiques : 141 ; Pyrénées-Orientales : 150 ; Bas-Rhin : 294 ; Rhône : 997 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 216 ; Savoie : 556 ; Haute-Savoie : 490 ; Seine-Maritime : 684 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 57 ; Var : 323 ; Vaucluse : 371 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 47 ; Yonne : 166 ; Territoire-de-Belfort : 55 ; Paris : 4 227 ; Seine-et-Marne : 967 ; Yvelines : 491 ; Essonne : 1 392 ; Hauts-de-Seine : 1 302 ; Seine-Saint-Denis : 3 808 ; Val-de-Marne : 1 132 ; Val-d'Oise : 1 204.

Chronique

POLITIQUE

A propos d'une lettre de François Hollande aux syndicats

Daniel Gluckstein

Dans une lettre en date du 27 avril adressée aux secrétaires généraux des confédérations syndicales, François Hollande affirme son « attachement » aux « valeurs et aux principes » du « 1^{er} Mai, Fête du Travail » (1). Il écrit : « J'ai fait du dialogue social une priorité majeure. (...) C'est la raison pour laquelle il sera érigé en principe constitutionnel », confirmant que « la mise en place d'une grande conférence sociale serait l'une de mes premières et principales initiatives ». Et il invite à « passer du monologue à la concertation, de l'écoute distante à la négociation ».

De quoi s'agit-il ? D'une négociation entre représentants syndicaux d'une part, et représentants du patronat ou de l'Etat d'autre part ? Ou bien s'agirait-il d'associer les organisations syndicales à ce qu'on appelle désormais la « gouvernance », c'est-à-dire à l'élaboration de la loi

“Depuis des années, les termes “dialogue social”, “concertation” et “négociation” sont utilisés comme s'ils étaient équivalents”

et à la mise en œuvre de la politique gouvernementale ? Depuis plusieurs années, sous l'influence des institutions supranationales, les termes « dialogue social », « concertation » et « négociation » sont utilisés comme s'ils étaient équivalents. Ce n'est pas le cas. La négociation met face-à-face deux parties aux intérêts distincts, voire contradictoires qui explorent librement la possibilité d'aboutir ou non à un accord (un compromis) ; tandis que se concerter, c'est « s'entendre pour agir de concert », selon le dictionnaire (*Le Robert*). Quant

au « dialogue », c'est une « discussion en vue d'un accord ». Ces glissements graduels de vocabulaire sont lourds de sens. Là où la négociation laisse toute liberté à chaque partie de signer ou non, le dialogue a pour objectif de réaliser l'accord. Inscrit dans la Constitution, il s'apparente sinon à une obligation, du moins à une très forte incitation. Surtout s'il se combine à la concertation, « entente pour agir de concert ». Non, le syndicat n'a pas vocation à s'entendre avec les patrons et le gouvernement pour agir de concert avec eux. En toute circonstance, il n'a qu'un mandat : défendre les intérêts matériels et moraux des salariés face au patronat et à l'Etat. Inquiétude exagérée de notre part ? François Hollande revendique un « principe de confiance (qui) doit prévaloir non seulement dans les rapports sociaux mais a fortiori, entre la puissance publique et les acteurs de la vie socioprofessionnelle ». Confiance ? Le seul rapport de confiance qui vaille, en la matière, c'est celui que le syndicat établit avec les syndiqués qui sont ses mandants et les travailleurs en général. S'il parvient à un accord (avec le gouvernement ou le patronat), c'est parce qu'il correspond au mandat du syndicat. Mais si on cherche à lui imposer autre chose que la défense des revendications des salariés, il n'a pas à l'accepter. Toute tentative de « constitutionnaliser » la participation des organisations syndicales à l'élaboration de la loi et à la politique du gouvernement — conformément aux exigences de l'Union européenne, du TSCG et du FMI — doit et devra être combattue.

En toute circonstance, et quel que soit le président de la République, l'indépendance des organisations syndicales, c'est-à-dire la reconnaissance que la classe ouvrière a des intérêts qui lui sont propres, distincts et contradictoires à ceux de la classe capitaliste, est une condition de la démocratie. Une question à laquelle il faudra porter la plus grande attention au lendemain du 6 mai.

(1) Dans la même lettre, il rappelle sa volonté de « renégocier le mécanisme européen de stabilité pour y introduire un volet de croissance et d'emploi », confondant le MES déjà ratifié par la France grâce, hélas, à l'abstention des sénateurs PS, avec le TSCG « Super-Maastricht ». Sur cette question de la « renégociation » (lire page 4), François Hollande ajoute : « Rien ne serait pire que de nous lier à une logique d'austérité. » Ne pas se lier à une logique d'austérité ? Cela commence par ne pas ratifier le TSCG.

Quand la CFDT appuie le “paquet emploi” de la Commission européenne

Daniel Shapira

La Commission européenne a publié le 18 avril son « paquet emploi » avec en particulier une communication intitulée : « Vers une reprise génératrice d'emplois ».

Aussitôt, la CFDT, par la voix de son secrétaire général adjoint Marcel Grignard, s'en est félicitée, y voyant une « initiative qu'il faut souligner » et « un signe positif ». Or que contient ce document de la Commission européenne ? Un appel à la déréglementation généralisée ! Qu'on en juge par ces quelques extraits.

Financement de la protection sociale

La Commission européenne propose : « Réduction de la pression fiscale sur le travail sans incidence budgétaire, par la réorientation des prélèvements vers des taxes environnementales, des impôts sur la consommation ou des impôts fonciers. » Et ils ajoutent : « Dans de nombreux Etats membres, il est possible de réduire les cotisations patronales qui constituent une grande partie de la charge fiscale. » En clair : transfert vers l'impôt du financement de la protection sociale par les cotisations sociales. Et on sait qu'en France, que ce soit par la variante TVA sociale ou celle de la CSG, c'est l'une des questions centrales à l'ordre du jour.

Fixation des salaires

On lit : « Conformément aux pratiques nationales, les rémunérations devraient évoluer en fonction de la compétitivité des Etats membres. »

Et plus loin : « Les minimums salariaux doivent pouvoir être ajustés suffisamment, en concertation avec les partenaires sociaux, pour refléter l'évolution de la conjoncture économique générale. Dans ce contexte, des salaires minimaux différenciés peuvent être un moyen efficace de préserver la demande de main-d'œuvre. »

Outre l'éclatement du Smic, ce que préconise la Commission européenne est traduit très concrètement par la publication patronale « virtuelle » Eur.activ.fr : « Pour s'ajuster à la conjoncture, les salaires minimums peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de difficultés économiques. »

On lira pages 4 et 5 d'autres aspects de cette offensive de la Commission européenne.



Photo DR

Associer les syndicats

Mais, bien sûr, pour cela, le document insiste sur la condition à réaliser : « Renforcement du dialogue social. L'efficacité des politiques de l'emploi dépend grandement d'un consensus autour des réformes. Dans de nombreux cas, leur élaboration et leur application n'incombent pas qu'aux pouvoirs publics, mais aussi aux partenaires sociaux. »

C'est très exactement ce que la CFDT avait revendiqué dans son « Manifeste pour un pacte social 2012 » qui préconisait de « dégager les consensus nécessaires » et que les syndicats seront « associés à l'élaboration des lois qui nous gouvernent. »

Dans l'alliance CFDT-Union européenne qu'il faut combattre, on a le concentré de la menace qui pèse sur l'indépendance des organisations. ■

Inquiétudes et préoccupations dans la CGT

Une des questions majeures dès le lendemain de l'élection présidentielle va être la conclusion de la discussion sur les « accords compétitivité-emploi » avec une séance conclusive le 16 mai. Le Medef veut pouvoir déroger au temps de travail et-ou baisser les salaires. La CGT et FO ont marqué leur opposition nette, mais la CFDT est prête à signer avec le Medef.

Or Hollande a indiqué qu'il se conformerait à un accord entre partenaires sociaux.

D'où une inquiétude et des préoccupations dans la CGT que traduit à sa manière la fédération de la chimie lorsqu'elle écrit :

« L'urgence est à montrer une lisibilité tant dans nos revendications que dans notre démarche et notre stratégie. Or tel n'est pas le cas aujourd'hui avec la négociation sur le contrat emploi-compétitivité, dans laquelle certaines organisations syndicales sont prêtes à mettre à mort le contrat de travail et conventions collectives. La CFDT estime qu'il est important "d'avoir un outil pour s'adapter à la conjoncture dans l'entreprise" et a noté "des progrès" lors de la séance du 13 avril. La CGT manifeste le 13 avril contre ce coup de poignard annoncé, et va défilé main dans la main avec la CFDT le 1^{er} Mai, pour peut-être se remobiliser le 16 mai ? Quelle lisibilité sur cette démarche ? »

INFORMATIONS SYNDICALES

Une déclaration de Jean-Claude Mailly (FO)

« Paris, 25 avril 2012 (AFP) — Le secrétaire général de Force ouvrière (FO), Jean-Claude Mailly, a renvoyé mercredi dos à dos la CGT, « entrée dans une campagne électorale politique », et les partis politiques qu'il accuse de « racolage » à l'occasion du 1^{er} Mai.

La CGT, qui a appelé mardi à « battre » Nicolas Sarkozy au second tour, est « entrée dans une campagne électorale politique », a-t-il déclaré sur les ondes de BFM, ajoutant : « On ne doit pas mélanger les choses si l'on veut pouvoir être libre. »

Selon lui, les positions récentes de la CGT ont contribué à une politisation

du 1^{er} Mai : « Il ne fallait pas non plus que certaines organisations laissent la porte ouverte en se politisant elles-mêmes. Le 1^{er} Mai doit rester une journée au cours de laquelle on exprime les revendications », a-t-il poursuivi en visant implicitement la CGT.

Interrogé sur le meeting organisé par Nicolas Sarkozy le 1^{er} Mai pour honorer le « vrai travail », le responsable FO a estimé que le jour chômé « devient ou des podiums politiques, quels qu'ils soient, ou une fête du travail ; c'est l'histoire pétainiste qui ressort ». « Je trouve ça malsain », juge M. Mailly.

En parlant de « vrai travail », Nicolas Sarkozy « fait une espèce d'opposition entre

ceux qui travaillent et ceux qui relèveraient de l'assistance », « c'est dangereux », estime Jean-Claude Mailly. « Si l'on veut qu'il y ait moins de RSA, moins de minima sociaux, il faut créer des emplois », a-t-il ajouté.

Pour le leader de FO, « ça n'honore pas les partis politiques d'essayer de faire du racolage comme ça à l'occasion d'un 1^{er} Mai ». Le 1^{er} Mai est selon lui « avant tout une journée au cours de laquelle les salariés, avec leurs organisations syndicales, font connaître leurs revendications et marquent leurs solidarités internationales ».

Force ouvrière organisera, comme c'est généralement le cas, ses propres rassemblements le 1^{er} Mai. ■

Grand Lyon

Après la grève de trois semaines des éboueurs du Grand Lyon

La délibération de privatisation est adoptée grâce aux voix du groupe socialiste et à l'abstention de tous les autres groupes politiques



Une manifestation des éboueurs avec leurs organisations syndicales, durant la grève.

Lundi 16 avril 2012 : réunion du conseil de communauté sous la présidence de Gérard Collomb, sénateur-maire PS de Lyon et président du Grand Lyon. A son ordre du jour, entre autres dossiers, le vote de la délibération approuvant l'attribution aux entreprises privées, des marchés de collecte des ordures ménagères de toute la ville de Lyon et de l'ensemble de la ville de Villeurbanne.

A l'entrée du conseil de communauté, les organisations syndicales s'adressent à nouveau à tous les élus : « *Nous vous demandons de vous prononcer contre ce projet de délibération* » (tract FO-CFDT-FAFPT). Des élus du groupe communiste et citoyen disent aux représentants des syndicats : « *Nous voterons certainement contre.* » Au nom de son groupe Europe Ecologie-Les

Verts (EELV), une élue de Lyon vient indiquer aux syndicats que son groupe s'abstiendra. A 18 heures, la séance commence.

“Monsieur le Président, nous aurions toutes les raisons de voter contre ce dossier...”
“Mais...”, s'exclament les personnels dans le public.

Dans l'espace réservé au public, les responsables syndicaux et un nombre important d'éboueurs et de conducteurs de la

collecte qui ont fait grève pendant trois semaines dans l'unité de leurs organisations pour conserver à la régie les rondes de collecte sur Lyon et Villeurbanne ont pris place, attentifs. Lorsque le projet de délibération vient au débat, ils entendent successivement les représentants des groupes UMP, centriste et EELV préciser qu'ils s'abstiendront.

L'intervention du groupe communiste et citoyen est particulièrement attendue par les personnels. Le représentant de ce groupe, Rolland Jacquet, qui intervient également au nom du groupe GAEC (Gauche alternative), commence son intervention par ce début de phrase : « *Monsieur le Président, nous aurions toutes les raisons de voter contre ce dossier...* » « *Mais...* », s'exclament spontanément les personnels dans le public. Marquant une pause, Rolland Jacquet poursuit : « *... Mais si vous donnez suite à la proposition que nous allons vous faire, alors nos deux groupes s'abstiendront* ! Rolland Jacquet fait alors la proposition au président Collomb de constituer une commission politique pour « *suivre l'évolution de la collecte, (...) afin d'associer tous les acteurs aux décisions (...). Les organisations syndicales seront auditionnées dans le cadre de cette commission.* »

Le président Collomb indique son accord sur cette proposition. La délibération de privatisation est adoptée avec les voix du groupe socialiste et l'abstention de tous les autres groupes politiques ! Une seule main d'élus s'est levée pour voter contre : un élu du groupe communiste et citoyen de Villeurbanne.

Correspondante ■

Communiqué du comité départemental du Rhône du POI (extraits)

Quelles leçons tirer de la grève des éboueurs et de ses suites ?

“Lundi 16 avril, lors de l'assemblée du Grand Lyon, une majorité de conseillers communautaires a voté pour la délibération privatisant la collecte sur Lyon et Villeurbanne ! Comment en est-on arrivé là ? A quatre reprises, les 16, 19, 28 mars et le 5 avril, le POI s'est adressé aux fédérations du Rhône des partis PS, PCF, PG, Europe Ecologie-Les Verts, NPA, LO, GU pour leur proposer de soutenir ensemble la revendication des éboueurs et de leurs syndicats. Nous n'avons pas eu de réponse positive.

Comment en est-on arrivé là ?

Le refus de ces partis de répondre à cette proposition a ouvert grandes les portes à cette situation où la privatisation a été adoptée ce lundi 16 avril, grâce au vote du PS, d'une partie de l'UMP, des Verts, et des centristes et à l'abstention des groupes “communiste et citoyen” (seul un élu de ce groupe a enfreint la consigne en votant contre !) et GAEC (“Gauche alternative”) ainsi que du reste des groupes UMP, Verts, centristes, mais où aussi la force de la grève n'a pas permis au pré-

sident Collomb d'afficher, comme il l'avait annoncé, l'unanimité de tous sur la privatisation. Ils ont ignoré les demandes formulées par les organisations syndicales du Grand Lyon (...). Il s'agit pourtant bien de privatisation ! La délibération adoptée en précise les montants. Pour l'ensemble des villes de Lyon et Villeurbanne — divisé en trois “lots” — il s'agit d'un marché de 90,3 millions d'euros sur cinq ans : coquette somme pour une prétendue “non-privatisation” !

Les éboueurs n'ont pas gagné mais leur grève fera date

Et quel dommage que Jean-Luc Mélenchon — alors candidat à l'élection présidentielle — qui, le 19 mars, s'adressait aux éboueurs du Grand Lyon pour leur lancer cet appel : “*En défendant les services publics, c'est l'intérêt général que vous faites vivre... Restez unis, tenez bon !*”, ne se soit pas adressé également... aux élus du Front de gauche pour qu'ils “tiennent bon” face à Gérard Collomb, et lui résistent en votant contre la délibération de privatisation ! Les faits sont têtus : en refusant

de s'opposer à la délibération proposée par Gérard Collomb, les élus ont fait acte de soumission à la privatisation et ont permis à un quarteron de membres de l'exécutif du Grand Lyon de tenir face à la grève des éboueurs et de leurs organisations syndicales unies.

Les éboueurs n'ont pas gagné, mais leur grève fera date. En cimentant un bloc solide des éboueurs avec leur intersyndicale, cette grève a gagné le soutien des Lyonnais (qui ont notamment signé à plus de quatre mille la pétition de l'intersyndicale), la prise de position commune de toutes les unions départementales syndicales du Rhône contre la privatisation, le soutien des deux fédérations syndicales FO et CGT, des prises de position unitaires d'unions locales de plusieurs villes de l'agglomération, celles de dizaines et dizaines de syndicats ou de sections syndicales.

La question centrale est bien celle de la rupture avec l'Union européenne et sa règle d'or

Le consensus autour de la privatisation décidée par Gérard Collomb en a été fragilisé (...).

D'une façon ou d'une autre, les problèmes qui n'ont pas été résolus à l'issue de la grève des éboueurs reviendront sur le devant de la scène.

La question centrale est bien celle de la rupture avec l'Union européenne et sa règle d'or qui vise à imposer la privatisation des services publics, notamment ceux assurés par les communes, la casse du Code du travail et du statut de la fonction publique, le démantèlement de la Sécurité sociale, de la protection des travailleurs contre le chômage, à poursuivre la baisse des salaires.

Un petit groupe de “décideurs” fermement déterminés à sauver le capitalisme de sa faillite pourra-t-il constamment tenir contre toute la population déterminée à sauver ses conditions de vie ?

Forger l'unité contre la ratification du nouveau traité européen de Bruxelles : c'est ce que disent d'ores et déjà les quarante mille travailleurs, jeunes, militants de toutes tendances qui ont signé l'appel lancé par le POI. C'est le sens de la proposition du POI de préparer une manifestation nationale décidée en commun par tous ceux qui s'opposent à cette ratification. ■

EN BREF

Projet “Santé Active” en Seine-Saint-Denis
Comment rendre l'assuré social responsable du coût de sa santé...



Voici comment s'applique, au sein des organismes de Sécurité sociale, la règle d'or qui, au travers du traité TSCG, doit permettre de réduire les déficits en écrasant les peuples, comme en Grèce et en Espagne.

A la caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis, la direction vient de décider l'expérimentation d'un projet intitulé « Santé Active ».

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit, selon le document de la direction, de « *placer l'assuré au cœur de la démarche de prévention et de gestion du risque, d'aider les assurés à être acteurs de leur santé, notamment en renforçant les programmes de prévention ainsi qu'en menant des actions pédagogiques sur le coût du système de soins.* »

Derrière ce jargon, il s'agit de culpabiliser l'assuré social sur le coût de sa santé pour le contraindre à dépenser moins. Comme l'a dit un ministre PS, il y a plus de vingt-cinq ans : « *La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût.* » (1)

Et que devient le personnel dans ce projet ?

Celui-ci travaillera du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures et devra faire preuve de mobilité.

Rappelons que la mission de la Sécurité sociale, c'est le remboursement des prestations. On cotise en fonction de ses revenus, et on reçoit en fonction de ses besoins. Les techniciens de la Sécurité sociale sont chargés de l'application de la législation et de rembourser les assurés sociaux. Ils ont été formés pour cela, et uniquement pour cela.

Dans le cadre de la maîtrise des déficits publics voulue par Bruxelles, d'un côté on ferme les centres de Sécurité sociale et, de l'autre, on ouvre des sites de prévention, dont l'unique objet est de rendre les assurés responsables du coût de leur santé.

A la Sécurité sociale comme dans tout le pays, nous faisons signer l'appel contre la ratification de ce traité à nos collègues et discutons de la proposition de préparer une manifestation.

Correspondant ■

(1) Georgina Dufoix.

Le service informatique de l'assurance maladie menacé de démantèlement !

L'assurance maladie est actuellement la cible de nombreuses attaques, de la présidente du Medef, qui affirme que le prochain quinquennat sera marqué « *quoi qu'il arrive, par une grande réforme de l'assurance maladie* », au Haut Conseil sur l'avenir de l'assurance maladie qui déclare, unanime, dans son dernier avis qu'« *un déficit récurrent de l'assurance maladie n'est pas admissible* », sans jamais parler des milliards d'euros d'exonérations de cotisations accordées aux patrons.

Et c'est à ce moment précis que la direction de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) annonce qu'elle voudrait recueillir, le 10 mai prochain, l'avis des syndicats, dans le cadre du comité d'entreprise, afin de mettre en œuvre un plan visant à fermer certains sites informatiques et à en spécialiser d'autres.

Depuis plus d'un an, le personnel informaticien de la CNAM, avec ses syndicats, combat et s'oppose à ce plan, compte tenu des dangers qu'il fait peser sur les salariés et les assurés. Après avoir organisé les fusions des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et la fermeture de nombreux centres de paiement, la CNAM prétend maintenant démanteler l'informatique de l'assurance maladie qui a été organisée pour le remboursement des prestations aux assurés.

ERRATUM

Dans notre précédent numéro, une erreur de mise en page a fait disparaître le nom et la qualité de la déléguée syndicale de la RATP qui nous a donné l'interview concernant l'unité syndicale réalisée contre la privatisation de la ligne du RER B.

Il s'agissait de Patricia Lasalmonie, déléguée syndicale centrale FO RATP.

Nous nous en excusons auprès de la camarade et de nos lecteurs.

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant s'est réuni le 28 avril 2012.

COMPTE RENDU

Une riche discussion appuyée sur l'activité des comités

Après une introduction de **Daniel Gluckstein**, secrétaire national, rappelant notamment que la discussion du bureau national est inséparable des développements de la situation en Europe, **Gérard Schivardi**, secrétaire national, souligne l'impact des cinquante-trois réunions publiques qu'il a animées dans son département comme candidat aux législatives. Insistant sur l'importance qu'il y a à démontrer le rôle et la place de la Banque centrale européenne, il revient également sur les conséquences désastreuses de la politique de l'Union européenne dans les régions viticoles. Enfin, il propose que notre parti s'adresse à l'ensemble des partis qui se prononcent contre la ratification du TSCG pour leur proposer une rencontre afin de discuter concrètement de la manifestation nationale.

Rien n'est joué d'avance

Jean-Michel Delaye indique qu'à partir du succès de la conférence de presse rassemblant des militants de toutes tendances contre la mise en place du « conseil unique d'Alsace », il s'agit maintenant de s'engager dans une campagne de masse de signatures, et souligne que le conseil fédéral du Parti socialiste du département s'est prononcé majoritairement contre ce projet, alors même que les représentants du Parti socialiste avaient voté celui-ci. Rien n'est joué d'avance.

Christian Lacroix revient sur une grève d'employés communaux dans son département, grève spontanée partie du fait que les employés n'avaient plus les mêmes droits et garanties selon qu'ils étaient employés par la commune ou par la communauté de communes : « Les dix revendications du cahier revendicatif ont été satisfaites. C'est aussi une indication de la situation. »

Christel Keiser souligne l'importance de la discussion entre les adhérents sans esquiver une seule question, et insiste sur le fait qu'il faut articuler deux questions : le combat pour l'unité et notre indépendance, qui nécessite que le candidat aux législatives pose les problèmes tels qu'ils sont (voir page 9).



Echanges avec des militants du PCF

Jean Markun, secrétaire national, revient sur la discussion en cours avec des militants du PCF et souligne que lorsqu'on les recense, le nombre de militants et responsables du PCF qui ont signé l'appel contre la ratification dans son département est important. Il souligne qu'il existe des points de vue nuancés chez les militants. Certains étaient enthousiasmés par la campagne de Mélenchon, d'autres plus réservés. Après l'intervention de Pierre Laurent, responsable du PCF qui propose un « projet alternatif pour l'Europe » et ouvre l'alternative de la participation au gouvernement Hollande, nulle doute que les débats vont rebondir.

Jean-Pierre Bréus insiste pour sa part sur le rejet lors du premier tour, et indique comment les comités du POI dans son département ont aidé à une mobilisation de masse contre une nouvelle « redevance indemnitaire sur les ordures ménagères », pesant lourdement sur le budget des ménages.

Yannick Sybelin revient sur la question des résultats du Front national dans les secteurs ruraux, et souligne que la responsabilité première de cette situation est la politique mise en œuvre par les gouvernements successifs, incluant celui de la gauche plurielle. Il souligne que certains tracts d'appel au 1^{er} Mai sont des déclarations d'allégeance au gouvernement Hollande. Dans notre positionnement, il nous faut à la fois être ouverts et clairs. Ainsi, lors d'une manifestation organisée par des élus contre l'intercommunalité, qui regroupait deux mille personnes, le POI était présent mais avec ses propres positions.

Nicole Mas revient sur l'appel de cent militants initié dans son département contre la ratification. A l'origine de cette initiative, il y a une rencontre avec des militants et des responsables du Parti socialiste à la suite de la bataille menée en commun contre la fermeture de deux blocs de chirurgie (combat qui s'est soldé positivement).

Discussion à l'issue du 1^{er} tour de la présidentielle

Claude Jenet, secrétaire national, rappelle que dans son comité du Vaucluse, il y a eu des discussions : faut-il appeler à voter Hollande ? Il rappelle que depuis le début, le POI a mis en avant la nécessité de chasser Sarkozy et sa politique.

Il revient sur la campagne dans son département et la préparation d'une réunion le 29 mai, rassemblant des militants de toutes tendances, des candidats du POI, des candidats du Front de gauche, contre la ratification. Il estime que la question qui se trouve posée à Hollande sur l'attitude vis-à-vis du processus de ratification se pose également en direction du Front de gauche.

André Yon souligne que beaucoup d'élus signent les appels d'unité, et rappelle qu'il y a encore quelques mois, sept cents élus avaient signé pour appuyer la demande d'entrevue de Gérard Schivardi auprès du ministre.

Stéphane Jouteux revient sur le communiqué édité par le comité départemental de Lyon, « les leçons à tirer de la grève des éboueurs et de ses suites ». Il rappelle que si le vote de privatisation a pu être obtenu, il y a eu des fissures parmi les élus du Front de gauche et du Parti socialiste. C'est une expression de la situation, où le dispositif des appareils est fragile.

Lucien Gauthier établit un compte rendu du comité éditorial du journal. Il répond à



quelques questions qui ont pu faire débat autour des articles d'*Informations ouvrières* et propose la tenue de tables rondes sur ces sujets. Il annonce que la *Lettre du bureau national* publiera les dossiers en préparation pour *Informations ouvrières* et propose l'engagement de la campagne des abonnements d'été au journal.

Didier Brémaud relate une mobilisation massive chez les instituteurs de son département sur la base d'un appel clair et uni des syndicats contre un projet de dispositif d'évaluation des enseignants dans les écoles remettant en cause leur statut, qui a ainsi pu être écarté. Il rappelle comment la présentation de candidats aux législatives dans son département a été l'occasion de prendre de nombreux contacts avec les élus.

Dan Moutot revient sur le caractère politico-syndical de la manifestation du 1^{er} Mai. Il insiste sur le fait que, comme cela a été le cas en Seine-Saint-Denis, dans le Var, à Lyon, ce sont les élus PCF, PS, PG, qui sont souvent en première ligne de la mise en œuvre de la politique dans les régions.

Candidate aux élections législatives

Claude Billot-Zeller rappelle que dans ses nombreux contacts avec les maires comme candidate aux élections législatives, il est facile d'établir le lien avec la campagne pour la défense des communes menée depuis des années avec Gérard Schivardi. Elle propose que nous élaborions sur la question de la « loi-littoral » et l'ensemble des mesures touchant le territoire maritime.

Serge Bloch revient, sur la base de l'expérience de la campagne menée en Alsace, sur les rapports entre la réforme territoriale et l'Europe des régions et souligne le danger de l'organisme qui s'appelle « l'assemblée des régions d'Europe ».

Josette Logereau rappelle que dans le communiqué des secrétaires nationaux, nous posons à François Hollande, à propos du refus de la ratification, la question : « Le fera-t-il ? », et indique : « En proposant d'inscrire l'austérité dans les lois organiques, il a d'une certaine manière répondu. » Nous devons tenir compte de cette réponse dans nos formulations actuelles.

Jean-Charles Marquiset rappelle que la situation est aussi marquée par le fait que des millions de travailleurs de notre pays n'ont plus de travail. Il souligne l'importance de ré-

pondre aux questions des adhérents, et revient sur le fait que l'immense majorité des militants et des cadres de la CGT manifestent leur opposition vis-à-vis de la remise en cause de l'indépendance de leur organisation.

Sébastien Loth rappelle la politique anti-immigrée des gouvernements successifs et fait état des signatures réalisées par le comité du Gers, notamment lors d'une rencontre avec des militants du PS. Les responsables disaient : « Hollande ne va pas signer le traité », tandis que les militants disaient : « Il ne faut pas que Hollande signe le traité » Ce qui, souligne-t-il, n'est pas la même chose.

Construire, renforcer le POI

Marc Gauquelin insiste sur le fait de ne pas se laisser disloquer par une somme de questions qui éloigneraient des lignes de fracture de la situation. « Ce pays va à un choc. Il faut s'y préparer en revenant aux questions fondamentales posant la question du régime de la propriété privée. » Il rappelle que le POI a clairement exprimé le piège qu'il y a dans le fait de faire dépendre l'avenir des travailleurs de l'élection au suffrage universel du sauveur suprême de la V^e République.

Pierre Besse fait état de la discussion avec des responsables du PCF, confirmant l'ampleur que peut prendre le combat d'unité. Il rapporte sur la réunion des militants tenue en Espagne le 21 avril (voir notre précédent numéro).

Olivier Doriane relate la discussion menée dans son comité sur les dangers des propositions visant à constituer des « pôles d'excellence » dans les hôpitaux, contre les hôpitaux de plein exercice avec leurs services de proximité, et relate l'initiative prise par une infirmière candidate du POI en direction du maire socialiste de la ville qui se veut le promoteur de tels pôles.

En conclusion, le bureau national a adopté un relevé de conclusions en insistant sur la nécessité de tenir compte des aspirations des adhérents, de dialoguer dans les comités, car de ce dialogue, qui apporte les éléments de réponse et de réflexion, découle notre capacité à construire et à renforcer le Parti ouvrier indépendant dans les semaines qui viennent.

La Poste

"Commission Kaspar" à La Poste

S'adapter à la réalité des marchés ou défendre les revendications ?



Jean Kaspar.

d'hui, si on y met les moyens et si on a la volonté, de réconcilier à la fois la nécessité pour les entreprises de s'adapter à la réalité des marchés et en même temps de créer les conditions d'un bien-être au travail » (AFP, 17 avril).

Comment pourrait-on « créer les conditions d'un bien-être au travail » avec dix mille à quinze mille suppressions d'emplois chaque année ?

La réalité, la voici : dans un centre en grève (Poitiers-Auxances), la directrice déclare aux grévistes qu'il faut « réorganiser les plages de travail pour coller au marché d'aujourd'hui », et exige qu'ils embauchent à partir de 3 h 30 le matin !

Où Kaspar et ses amis veulent-ils emmener les fédérations qui, rappelés-le, sont toutes présentes dans la commission ?

La CFDT, dont, répétons-le, Kaspar a été secrétaire général, vient de publier trente-trois propositions. Elle demande « du concret » : « Négocier un nouveau dispositif de dialogue social (...) après publication de l'audit sur le dialogue social », c'est-à-dire les conclusions de la commission Kaspar. Elle ne demande ni l'arrêt des suppressions d'emplois ni la création d'emplois. Car ce serait contradictoire à « l'adaptation aux marchés » ? Certainement !

On comprend mieux pourquoi il y a dans cette commission, composée de vingt-trois membres, cinq directeurs de La Poste, le DRH d'Areva, le président du conseil de surveillance de Schneider Electric, un dénommé Claude-Emmanuel Triomphe, corédacteur d'un rapport sur les restructurations d'entreprises (rapport HIREs). On lit dans ce rapport : « La réussite de toute tentative de restructuration dépend en général des réactions de ses "survivants" (ceux qui restent après les restructurations) », et, plus loin : « Toutes ces réactions ont des conséquences graves pour les performances de l'entreprise, mais également pour la santé personnelle des survivants. »

Faut-il commenter ? On aura compris à quoi la direction de La Poste, Kaspar et ses amis veu-

lent emmener les fédérations syndicales : à lâcher prise sur les revendications et, comme à France Télécom, participer à la mise en place de structures d'accompagnement alors que, dans le même temps, les restructurations continuent avec, à la clef, suppressions d'emplois, flexibilité, super-sécabilité... Car il s'agit d'abord et avant tout de se préoccuper « des performances de l'entreprise » !

Cette commission ressemble comme deux gouttes d'eau à la commission Ailleret

Celle-ci avait été mise en place, au moment de la privatisation de La Poste, sur la base du caractère « incontournable de l'ouverture à la concurrence ». La commission Kaspar, elle, se constitue « sur la nécessité de s'adapter à la réalité des marchés ».

La commission agit comme un écran de fumée pour justifier l'attentisme (« surtout ne pas entamer un cycle de négociations avant d'entendre le diagnostic et les conclusions de la commission Kaspar », dit un dirigeant d'une fédération), intégrer les fédérations et ne plus revendiquer sur l'embauche. Et on voudrait nous faire croire que cette commission va peser dans le sens des revendications, notamment celle, centrale, de l'embauche ?

Il faudrait attendre les conclusions de la commission Kaspar ?

Mais dans les bureaux, dans les services on ne peut pas, on ne veut pas attendre.

Le combat pour les revendications ne peut pas attendre.

Il est hors de question de subordonner les revendications aux conclusions de la commission Kaspar !

Avec la participation des fédérations syndicales à cette « commission Kaspar », la direction de La Poste a un objectif clair : aliéner leur indépendance, les lier à un prétendu « diagnostic partagé » et s'en servir ainsi de caution face aux postiers, pour poursuivre sa politique de privatisation rejetée par le personnel.

Mais rien n'oblige à rester dans ce cadre. Rien n'est joué.

Simon HASCOËT ■

Plate-forme industrielle courrier de Migné-Auxances (Vienne)

Les postiers en grève pour leurs revendications



Photos DR

La direction de La Poste a décidé de réorganiser la plate-forme industrielle courrier (PIC) de Poitiers-Auxances, en bouleversant tous les régimes de travail. Dans la déclaration préalable à la réunion plénière de présentation du projet, qu'elles ont finalement boycottée, les sections syndicales CGT, FO, CFDT et SUD se sont fait l'expression de la volonté archi-majoritaire des collègues :

« Nous ne voulons pas embaucher à 3 h 30 le matin.

Nous ne voulons pas de deux services différents, ni en matin, ni en après-midi, ni en nuit.

Nous ne voulons pas de fin de service à 23 h 30 en soirée.

Nous ne voulons pas de service VSDL (1).

Nous ne voulons pas de vacation supplémentaire, ni en matinale, ni en nuit, ni le samedi.

Nous ne voulons pas de suppression de dix-neuf emplois, mais, de plus, vous voulez tailler à la hache dans la force de travail variable !

Vous ne gagnerez pas sur tous les tableaux. Le personnel n'accepte pas de telles mesures. Trop, c'est trop ! »

Sur cette base, un préavis de grève dans l'unité des quatre sections syndicales a été déposé pour le jeudi 12 avril.

La colère des postiers grondait depuis des mois, du fait que la direction de la PIC, à organisation inchangée, a déjà fait disparaître dix-neuf emplois par non-remplacement des départs intervenus au cours de l'année passée...

Dans ces conditions, la grève pour les revendications a été totale : 217 grévistes, soit 100 % pour les organisations syndicales et 97 % pour la direction de La Poste ! Tout au long de la journée, quelque cent trente collègues, avec leurs syndicats, ont occupé la PIC, déjouant toutes les manœuvres de la direction. Plusieurs délégations, comprenant des délégués de service aux côtés des représentants syndicaux, ont participé aux négociations.

La presse locale, France 3 ont couvert l'événement : « Il n'est pas question de

changer d'horaire ! », c'est le mandat qui unit les postiers en grève.

De son côté, la directrice de la PIC reprenait le leitmotiv des dirigeants nationaux de La Poste : « Nous devons réorganiser les plages de travail pour coller au marché d'aujourd'hui. »

Confrontés aux réponses évasives de la direction, qui se déclare prête à « rediscuter de toutes les formes des changements nécessaires », les collègues ont réaffirmé à plusieurs reprises leur totale détermination : « Vous ne voulez rien entendre ? Alors, on va camper là... » « Il n'y a plus de préavis ? Tant pis ! »

Face à cette détermination soudée par l'unité sur les revendications, après plusieurs suspensions de séance, la direction de la PIC a dû

signer un protocole où elle déclare renoncer, en particulier, aux prises de service à 3 h 30, aux fins de service à 23 h 30 et à la création d'une VSDL.

L'annonce de cette nouvelle par les délégués a été accueillie avec enthousiasme.

Pour autant, La Poste ne renonce pas. Elle a ainsi reprogrammé une nouvelle réunion, le 20 avril, à laquelle les représentants syndicaux ont assisté sans participer à la discussion sur les « nouveaux horaires ». A suivre...

De leurs côtés, les facteurs de la plate-forme de distribution du courrier (PDC) de Châtellerault en grève à l'appel de leurs syndicats CGT et SUD ont obtenu, après trois jours de grève du 10 au 12 avril, un report de la réorganisation prévoyant la suppression de dix des soixante tournées. « Nous n'allons pas nous laisser mourir », déclare un facteur d'équipe dans le journal. Le représentant CGT : « Il y a de plus en plus d'accidents, de chutes de vélo... » Un syndiqué FO : « Du fait des tournées allongées, nous dépassons notre temps de travail. Nous faisons des heures supplémentaires gratuites... »

■

(1) VSDL : régime de travail dans lequel les agents travaillent uniquement les vendredis, samedis, dimanches et lundis...



Le président de La Poste, Jean-Paul Bailly, mesure tout à fait le sens des grèves incessantes à La Poste, y compris dans cette période d'élections. Les suicides récents de plusieurs postiers risquant de déboucher sur une explosion sociale, c'est pourquoi il cherche à temporiser, à différer.

Ainsi, le 27 mars dernier, il donnait mission à Jean Kaspar (ex-secrétaire général de la CFDT) de présider une « commission du grand dialogue de La Poste sur la vie et le bien-être au travail ».

Cette commission, qui plus est, est une tentative d'entraîner les fédérations syndicales dans l'accompagnement « social » indispensable pour mener la privatisation à son terme.

Sur le site de La Poste (« ligne managers »), on lit : « Le 19 mars, Bailly décidait de lancer un grand dialogue sur la vie et le bien-être au travail au sein de l'entreprise et d'y associer les organisations syndicales. »

Quel est le cadre de la commission Kaspar ?

Kaspar lui-même expose, à l'issue de la première réunion, l'objectif de cette commission : « (Etre) capable aujourd-

Les "dix mesures Bailly"

Le point de vue d'un syndicaliste

La Poste annonce dix mesures. Elle explique au point 6 : « Aucune nouvelle réorganisation n'est mise en œuvre jusqu'à ce que le protocole de conduite du changement que La Poste souhaite partager avec les syndicats soit finalisé. »

Mieux que cent discours, voici ce qu'on lit dans un tract syndical :

« Les organisations syndicales CGT-FAPT, SUD-PTT, FO-COM et CFDT-F3C ont été reçues par la directrice territoriale courrier de La Poste (couvrant les départements du 28, 41 et 45) à leur demande, le 19 avril 2012. Le but de cette réunion : faire cesser le double langage entre, d'une part, des effets d'annonce du P-DG, Bailly, sur le gel des réorganisations, d'autre part, la poursuite de ces mêmes réorganisations dans les centres courrier.

En guise de "grand dialogue" annoncé par Bailly, nous avons été confrontés à

l'autisme d'une direction qui répond chiffre d'affaires et rentabilité quand les syndicats parlent de la souffrance

L'unanimité des postiers se fait sur l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois

de plus en plus grande vécue par les agents au quotidien.

Pour résumer la position de la direction : rien ne change, les réorganisations continuent. »

De toute évidence, la direction de La Poste manœuvre. Il nous faut donc,

sur la base des faits, démasquer cette opération et défendre les revendications. La question de l'emploi est centrale. Bailly annonce, au point n° 2, mille recrutements supplémentaires en 2012... Mais il a préparé douze mille à quinze mille suppressions d'emplois ! Or tous les postiers savent que c'est la question décisive. De là découle le nombre de positions de travail, de tournées, de moyens de remplacement. Bureau par bureau, l'unanimité des postiers se fait sur :

— l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois ;

— l'embauche pour que cesse la sécabilité.

Tous les conflits sont articulés autour de ces exigences.

Oui, sur cette question, il y a unanimité chez les postiers et dans les syndicats départementaux et sections locales. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

PÉROU

Violents affrontements entre police et pêcheurs en grève

De violents affrontements entre pêcheurs en colère et forces de l'ordre ont fait au moins un mort et vingt blessés, jeudi 25 avril, à Païta, dans le nord du Pérou, où une grève des pêcheurs avait commencé trois jours auparavant pour exiger le relèvement des quotas de pêche. « Les affrontements se sont produits devant le commissariat de Païta, au moment où les pêcheurs ont tenté d'investir le bâtiment afin de libérer leurs compagnons incarcérés pour avoir bloqué des routes » plus tôt dans la semaine, déclare un témoin.

« Nous avons obtenu du gouvernement la promesse d'une résolution relevant le quota de la pêche, mais les pêcheurs n'en ont pas tenu compte », se plaint le « médiateur » désigné pour régler le conflit. La chambre de commerce de Païta accuse les pêcheurs de lui faire perdre 2,5 millions de dollars par jour de grève. Les pêcheurs restent campés sur leurs revendications.

ROUMANIE

Le gouvernement sous la menace d'une motion de censure

Accusé d'avoir « cédé au chantage » de certains groupes d'intérêt dans l'allocation de fonds publics et des ressources naturelles, le gouvernement roumain fait face à une motion de censure.

Le vote intervient en pleine mission d'évaluation du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne.

« Cette motion de censure ne peut engendrer que déstabilisation », a déclaré devant le Parlement le chef du gouvernement, M. Ungureanu. En critiquant les privatisations lancées par son gouvernement, explique-t-il, les élus de l'opposition montrent qu'ils sont « loin des valeurs européennes ».

Le gouvernement roumain s'est engagé auprès du FMI et de l'Union européenne à privatiser plusieurs compagnies énergétiques afin d'attirer des capitaux.

CHIFFRE

5,7 millions

L'Espagne comptait, à la fin du premier trimestre, près de 5,7 millions de chômeurs, soit un taux de 24,44 %, le plus élevé depuis le début de la série statistique en 1996, selon les chiffres officiels.

L'Espagne source d'inquiétude pour les marchés

Face au rejet de leurs plans par la masse des travailleurs, des jeunes, des peuples, le journal *L'Expansion* résume sur un ton dramatique la situation dans laquelle se trouve les bourgeoisies européennes : « De Londres à New York, en passant par Paris, Berlin, Bruxelles et Rome, dans toutes les principales places économiques du monde occidental, les analystes sont d'accord sur une chose : l'Espagne donne beaucoup d'inquiétudes » (AFP).

Vingt ans après les émeutes de Los Angeles



Le passage à tabac de Rodney King, à l'origine des émeutes.



Photos AFP

Les émeutes meurtrières de Los Angeles, en 1992, sont nées de la décision d'un jury d'innocenter les policiers blancs qui avaient brutalement frappé un jeune Noir. La ville fut mise à feu et à sang pendant plusieurs jours. Cinquante-trois personnes furent tuées.

Rodney King avait 26 ans, quand il fut brutalement frappé par quatre policiers blancs, devant la caméra d'un vidéaste amateur, après avoir été arrêté pour excès de vitesse, le 3 mars 1991.

La vidéo de dix minutes, montrant l'extrême violence des policiers, fit rapidement le tour du monde, et l'affaire devint l'une des plus médiatiques en matière d'abus de la part des forces de l'ordre. Les quatre policiers furent accusés d'agression et d'« utilisation excessive de la force ».

Mais, un an plus tard, le 29 avril 1992, les quatre hommes furent innocentés par un jury composé de dix Blancs sur douze jurés, provoquant immédiatement une immense vague de colère. Plus de cent mille manifestants contre le racisme déferlèrent dans les rues de la ville.

Brutalement réprimée par la police, la manifestation dégénéra en violents affrontements. Le gouvernement fédéral fit appel à l'intervention de l'armée. L'émeute et la sauvage répression déclenchée par les autorités firent, en quatre jours, cinquante-trois morts et un milliard de dollars de dégâts.

A la suite de ces émeutes, la police « a appris que la ville ne lui appartenait pas », déclare aujourd'hui le lieutenant Andrew Neiman, de la police de Los Angeles (LAPD).

Cependant, « Los Angeles reste une ville balkanisée », déclare Jorge Cabrera, porte-parole de Chirla, une association de défense des immigrés. « Nous n'avons pas éradiqué le racisme ni les stéréotypes, même si nous en avons moins peur. »

Selon Nina Eliasoph, sociologue à USC, le danger le plus important aujourd'hui est l'inégalité des classes. L'extrême pauvreté au sein des Hispaniques est passée de 20 à 24 % durant les vingt dernières années, et de 18 à 22,3 % chez les Noirs. « Le conflit de classe est devenu plus important que la tension raciale », explique-t-elle.

Meurtre de Trayvon Martin

Rassemblement "pour la justice" à Los Angeles

Durant la nuit de jeudi à vendredi 27 avril, à trois jours du vingtième anniversaire des émeutes de Los Angeles, des centaines de manifestants ont exigé justice pour le jeune Noir de 17 ans, Trayvon Martin, assassiné par un vigile blanc en février dernier, en Floride.

George Zimmerman avait échappé à la prison pendant plusieurs semaines après le meurtre, la police l'ayant brièvement arrêté puis relâché la nuit des faits, provoquant une vague d'indignation à travers tout le pays.

Incarcéré quelques jours par la suite, le tueur a très vite été libéré sous caution, un juge ayant accepté sa libération contre le paiement de cent cinquante mille dollars (environ 114 000 euros).

George Zimmerman plaide aujourd'hui « non coupable de meurtre sans préméditation ».

A la question : « Que voulons-nous ? », lancée par un orateur, la foule rassemblée répondait, en criant : « La justice ! ».

CANADA

Onzième semaine de grève des étudiants du Québec

Environ cent quatre-vingt mille étudiants des collèges et des universités de la province francophone de Québec au Canada, soit quelque 45 % des effectifs, sont en grève depuis début février pour protester contre une hausse prévue de 75 % des droits d'inscription sur cinq ans, soit de 325 dollars par an, ce qui porterait leur montant moyen à plus de 3 800 dollars par an. Le ministre de l'Éducation a rejeté, jeudi 26 avril, un compromis proposé par les étudiants, refusant que deux représentants de la CLASSE, la coalition qui rassemble plus de 50 % des étudiants en grève, puissent se joindre à la délégation d'une autre organisation. Ce blocage, qui intervient après onze semaines de dialogue de sourds, pourrait déboucher sur une élection anticipée comme seule solution pour un gouvernement très impopulaire, qui ne compte plus que 30 % d'appui dans la population et qui se trouve en fin de mandat.

MARCHE DES PALESTINIENS DE L'INTÉRIEUR POUR MARQUER LA NAKBA



Photo AFP

Des milliers de Palestiniens de l'intérieur (vivant à l'intérieur des frontières de l'Etat israélien) ont marqué le 26 avril la Nakba (catastrophe), l'exode des Palestiniens ayant accompagné la création d'Israël, il y a soixante-quatre ans, en marchant vers un kibboutz (ferme collective), où se trouvaient, avant 1948, deux villages arabes.

Les manifestants ont quitté Abou Snan, dans le nord d'Israël, en direction du kibboutz proche de Beit Haemek, qui avait été établi sur l'emplacement des villages de Kweikat et Omqa, dont les populations ont été déplacées.

Les manifestants portaient des drapeaux et des pancartes déclarant « Pas de paix sans le droit au retour ».

Pour Ahlam Taha, une jeune femme de Kafr Kana, la marche vise à « commémorer un jour très important, celui où nous avons tout laissé. Nous souffrons toujours des conséquences de cela. »

Les Palestiniens qualifient de « catastrophe » leur exode ayant accompagné la création d'Israël, le 15 mai 1948, et la guerre israélo-arabe qui a suivi. La Nakba est traditionnellement marquée par des manifestations, le 15 mai. Plus de sept cent soixante mille Palestiniens ont été poussés à l'exode par l'avancée des forces juives ou chassés de chez eux. On estime aujourd'hui à quelque 4,7 millions le nombre de ces réfugiés et de leurs descendants.

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement Cameron dans la tourmente du scandale de la presse corrompue

Depuis plusieurs mois, la commission Levison, du nom de son président, mène l'enquête sur les agissements du grand groupe multimédias Murdoch, accusé d'écoutes illégales lui permettant de diffuser des « informations à scandale ».

Ce 24 avril, la séance de la commission d'enquête a désigné un nouveau coupable : le gouvernement de coalition dirigé par David Cameron. Les révélations faites devant la commission par James Murdoch — le fils du grand patron — indiquent des liens étroits et de longue date entre les dirigeants du groupe Murdoch et les personnalités du gouvernement Cameron, et Cameron lui-même. En particulier, le ministre de la Culture, Jeremy Hunt, responsable des relations avec la presse et, également, en charge de la préparation des prochains Jeux olympiques, aurait donné un appui « discret » à la tentative de l'une des filiales du groupe Murdoch, s'occupant d'audiovisuel, la News Corp., qui voulait acquérir la majorité des parts du satellite BSkyB, ce qui lui aurait permis de couvrir tous les événements des Jeux olympiques. Le projet aurait même été discuté lors d'un dîner avec Cameron. La presse britannique s'inquiète du discrédit jeté sur un gouvernement dont la compétence est mise en doute, au moment où le Royaume-Uni plonge dans la récession. Plaisamment, l'hébdomadaire *The Economist* note que, si c'est Murdoch qui est sur le grill, c'est le Premier ministre, Cameron, qui est « brûlé ».

Chronique

INTERNATIONALE

Washington hésite à donner son feu vert à une intervention militaire en Syrie

Adopté le 12 avril par le Conseil de sécurité de l'ONU, le plan « Annan », du nom de l'ancien secrétaire général des Nations unies, était censé établir un cessez-le-feu entre les groupes armés de l'opposition et l'armée régulière syrienne. Selon l'ONU, qui n'a jamais donné de chiffres aussi précis lors de son intervention en Libye, la confrontation armée aurait déjà fait plus de neuf mille morts. Pour Damas, les groupes paramilitaires, notamment l'Armée syrienne libre, financés par l'Arabie Saoudite, le Qatar et entraînés par des forces spéciales françaises et britanniques, auraient causé la mort de plus de trois mille civils et de deux mille cinq cents policiers. Derrière cette guerre des chiffres et des communiqués, le peuple syrien, dans sa grande

Qui est en mesure aujourd'hui de répondre aux "aspirations" du peuple syrien ? Ni le régime policier et sa politique de privatisation, ni l'opposition externe qui (...) n'a aucune légitimité... ni les Etats-Unis ni l'Union européenne.

majorité, reste terré chez lui, refusant de faire confiance aux groupes armés et aux différents « conseils » ou « coordinations » d'opposants qui ne représentent qu'eux-mêmes... et les intérêts des grandes puissances. Concernant l'Iran, dans une interview donnée au journal *Haaretz* (24 avril), le chef de l'état-major israélien, Benny Gantz, indique : « Je ne crois pas que l'Iran décidera de développer un programme d'armes nucléaires », notant que « l'Iran est dans une posture défensive et non offensive ».

La résistance des peuples à l'ingérence et à toute forme d'intervention ébranle les plans de guerre de l'impérialisme et de ses alliés, même si l'option militaire ne reste jamais loin. Le gouvernement américain, très préoccupé par la poursuite du processus révolutionnaire (qu'il appelle « instabilité ») en Egypte, pays moteur de la politique de « transition démocratique », ne veut pas intervenir militairement en Syrie, où la population demeure très majoritairement opposée à toute ingérence. Le 19 avril, devant la commission du Sénat américain, le secrétaire à la Défense, Leon Panetta, devait confirmer qu'après un an de conflit, la majorité de la population syrienne est toujours derrière Bachar el-Assad, et que l'état-major de l'armée syrienne, mis à part quelques défections, reste très soudé. Déclinant donc toute perspective immédiate d'intervention militaire, Panetta indiquait que l'opposition syrienne « n'est pas bien organisée et ne contrôle aucun territoire. Nous devons également être conscient (...) que la possibilité d'une intervention militaire extérieure aggraverait une situation déjà volatile et mettrait encore plus de civils innocents en danger. » L'inquiétude de façade sur les civils en danger ne trompe personne venant du chef de l'armée qui a inventé les « dommages collatéraux ». Mais pour Panetta, l'objectif américain reste toujours le même : « Notre politique en direction de la Syrie est très claire. Nous soutenons une transition politique et démocratique qui répond aux aspirations du peuple syrien. » Mais alors, en fonction de ce qui a été dit précédemment, on peut poser la question : qui est en mesure aujourd'hui de répondre aux « aspirations » du peuple syrien ? Ni le régime policier et sa politique de privatisation, ni l'opposition externe qui, à l'instar de l'universitaire français d'origine syrienne, Burhan Ghalioun, représentant direct du Quai d'Orsay dans le Conseil national syrien, n'a aucune légitimité... ni les Etats-Unis ni l'Union européenne.

François Lazar

L'événement



Le président colombien, Juan Manuel Santos Calderon, accueille le président américain Barack Obama pour le dîner de clôture du VI^e sommet des Amériques.

Les 14 et 15 avril, dans la ville de Cartagena de Indias, en Colombie, trente-trois chefs de gouvernement du continent américain se sont réunis lors du VI^e Sommet des Amériques.

Le VI^e Sommet des Amériques face à la résistance des peuples du continent

De notre correspondant au Mexique

Le sommet s'est achevé sans déclaration finale.

Cette situation est due à l'opposition de divers gouvernements latino-américains et des Caraïbes, provoquée par le veto qu'ont mis le président américain, Barack Obama, et le Premier ministre canadien, Stephen Harper, à la présence du gouvernement de Cuba à la réunion, et de leur refus de souscrire à la déclaration de soutien à l'exigence de l'Argentine de reprendre les îles Malouines qui sont sous contrôle de la Grande-Bretagne.

Derrière ces demandes se dessine la résistance à la politique qu'Obama cherche à imposer dans le continent américain. A cela, il faut ajouter qu'à peine quelques heures après la fin du sommet, le gouvernement de Cristina Fernandez d'Argentine expropriait 51 % des actions de l'entreprise pétrolière YPF, filiale argentine de la compagnie pétrolière espagnole Repsol. Obama a explicité dans une interview son objectif prioritaire dans le continent : « L'hémisphère occidental est particulièrement important pour ma principale priorité : la création d'emplois et d'opportunités pour les Etats-Unis. Nous exportons déjà plus de biens et de services vers cet hémisphère que vers n'importe quelle autre région. Etant donné que nos exportations vers l'Amérique latine augmentent à un rythme plus soutenu que dans le reste du monde, cette région est décisive pour atteindre mon objectif, qui est de doubler les exportations des Etats-

Unis. » Obama a également été très clair en ce qui concerne Cuba, en indiquant que ce pays demeure « un Etat antidémocratique et autoritaire, même s'il y a eu quelques gestes économiques allant dans le sens la liberté. » Et d'ajouter que ce qui empêche Cuba d'être « membre à part entière de la communauté internationale, ce ne sont pas les Etats-Unis, mais sa propre pratique qui est contraire aux principes universels (...) J'espère que cela changera avec le temps. »

En d'autres termes, il faut que le gouvernement cubain poursuive son œuvre de démantèlement des conquêtes de la révolution. Les objectifs économiques du gouvernement Obama sont liés à sa politique de « sécurité régionale et continentale ». Sous prétexte du combat contre les cartels de la drogue et le crime organisé, c'est le gouvernement des Etats-Unis cherche à aggraver son intervention policière et militaire dans le continent. Avec l'appui des gouvernements du Mexique, de la Colombie, du Honduras, du Chili, gouvernements de droite, il a décidé de créer un « système interaméricain contre le crime organisé ». La guerre contre le narcotrafic qui se mène au Mexique et en Amérique centrale, c'est l'orientation que le gouvernement américain cherche à étendre à tout le continent. Cette guerre, dans le cas du Mexique, a provoqué soixante mille victimes par assassinat ces cinq dernières années et est surtout en train de créer une situation de déstabilisation et de chaos sans précédents.

"NOUS NE SOMMES PAS DISPOSÉS À ÊTRE ENTRAÎNÉS DANS LE MILITARISME" (LA PRÉSIDENTE DU COSTA RICA)

L'échec du sommet montre la résistance à laquelle est confronté le gouvernement américain pour mener à bien ses plans,

La pointe la plus avancée (...) de cette résistance se concrétise dans la mesure prise par la présidente de l'Argentine d'expropriation partielle de l'entreprise Repsol.

résistance qui se nourrit de la crise même qui secoue le régime politique de la puissance américaine. Ainsi les présidents du Costa Rica et du Guatemala, deux petits pays d'Amérique centrale, aux gouvernements de droite, ont exprimé leurs doléances concernant la politique de sécurité régionale et continentale. Ainsi, Laura Chinchilla, présidente du Costa Rica, a déclaré : « Pour le Costa Rica, la voie à suivre — la nôtre du moins — ce n'est pas la guerre contre la drogue, car nous n'avons pas d'armée et nous ne sommes pas disposés à être embarqués dans ce train de destructions, de militarisme, de dépenses exorbitantes qui détourne les Etats de leurs efforts d'investissement social. » Le président du Guatemala, Otto Pérez, un général à la retraite, a déclaré pour sa part : « En moyenne (pour les pays d'Amérique centrale) la violence coûte 8 % du PIB (produit intérieur brut), et pour le Honduras, le pays le plus durement touché, 10 %. »

La pointe la plus avancée aujourd'hui de cette résistance se concrétise dans la mesure prise par la présidente de l'Argentine d'expropriation partielle de l'entreprise Repsol. Le gouvernement espagnol de Mariano Rajoy a répondu par des menaces de représailles. L'Union européenne a condamné l'Argentine et indiqué que « l'expropriation donne un signal extrêmement négatif aux investisseurs ». La réponse des représentants du gouvernement argentin a été cinglante : l'Argentine est un pays souverain. Elle prend ses décisions sans dépendre de ce que pourrait lui dicter quelque organisme international que ce soit...

Le mécontentement et le combat des travailleurs et des peuples sont à la source de ces positions de résistance des gouvernements latino-américains. ■

TUNISIE

Intimidations et agression contre les personnels de la télévision nationale

Correspondant

Quelques jours après l'entretien que nous avons eu avec Sami Tahri, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, au cours duquel il nous a fait part de son inquiétude face à l'escalade de la répression, des violences orchestrées contre les travailleurs et les diplômés chômeurs qui revendiquent pour leurs droits, une agression a été menée contre la télévision tunisienne par des bandes salafistes. Après avoir campé pendant deux mois devant les locaux de la télévision tunisienne et agressé verbalement les journalistes qui y pénétraient ou en sortaient, ils sont passés au cran supérieur en agressant physiquement des journalistes et des responsables syndicaux, au vu et au su des forces de l'ordre.

Le signal de cette opération commando contre la télévision tunisienne a été donné par la publication d'un article dans la presse de Rached Ghannouchi, le président du parti islamiste Ennahda, qui appelait à la privatisation de la télévision tunisienne pour... garantir la liberté de la presse. Il est clair que les journalistes, et en particulier ceux de la télévision nationale, posent, depuis l'éclatement de la révolution, la question de leur indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs politiques et se battent pour l'institution d'un organisme indépendant qui les garantisse contre toutes les formes de pression. Indéniablement, une télévision qui rend compte de plus en plus des événements sociaux, des grèves et des mobilisations,

Le signal de cette opération commando contre la télévision tunisienne a été donné par la publication d'un article dans la presse de Rached Ghannouchi, le président du parti islamiste Ennahda.

qui enquête sur l'étendue de la crise sociale et économique que vit le pays, n'est pas du goût des dirigeants d'Ennahda qui, faute de pouvoir la domestiquer et la mettre au service de la propagande gouvernementale, appellent tout simplement à sa mise en vente. Bien sûr, le peuple tunisien dans son ensemble rejette

ces manœuvres d'intimidation, en témoigne l'intérêt grandissant pour un journal télévisé qui se fait de plus en plus l'écho des revendications sociales. Le jour même de cette agression, l'UGTT a publié un communiqué de soutien aux travailleurs de la télévision tunisienne. Il est clair que les manifestations massives auxquelles appelle l'UGTT dans tout le pays à l'occasion du 1^{er} Mai rendront compte de la volonté de tout un peuple de prendre son destin en main et de concrétiser immédiatement les deux grands objectifs de la révolution : liquider toutes les institutions du régime de la dictature, toujours en place, et faire respecter cette exigence « le travail est un droit, bande de voleurs ! ».

COMMUNIQUÉ

Le bureau exécutif de l'UGTT contre l'agression des personnels

A la suite des menaces répétées contre les travailleurs de la télévision nationale pendant le sit-in qui a duré près de deux mois autour de son siège, et après avoir essayé de prendre d'assaut ce dernier et agressé physiquement son personnel, le bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail :

- Condamne profondément ces attaques et exprime son soutien à tous les travailleurs de la chaîne de télévision nationale : ouvriers, techniciens, administrateurs et journalistes.
- Appelle à l'évacuation immédiate du blocus imposé à la télévision, à la protection de tous ses employés et à l'application de la loi contre les agresseurs.
- Souligne que la télévision nationale est un établissement public qui n'est pas à vendre et que la réforme des médias ne doit jamais passer par sa privatisation mais par son évaluation et sa restructuration ainsi que par la mise en place d'un comité indépendant chargé d'édicter des lois qui les régissent et les renforcent pour assurer un financement public et garantir sa liberté et son indépendance.

Le secrétaire général Hassine Abassi

SOUDAN

La guerre du pétrole

Le 10 avril dernier, l'armée sud-soudanaise s'était emparée de la zone pétrolière de Heglig. Située dans la zone frontalière, l'exploitation de Heglig fournit l'essentiel du pétrole du Soudan. Khartoum avait annoncé vendredi 20 avril la reconquête de Heglig, mais l'armée sud-soudanaise a, pour sa part, affirmé avoir mené, sous la pression internationale, un retrait volontaire. La tension reste vive entre les deux pays. Confronté à une grave crise économique, à des problèmes sociaux dus à la hausse des prix des produits de première nécessité, le président soudanais, Omar al-Béchir, a trouvé là l'occasion de lancer une mobilisation générale pour faire oublier ses difficultés intérieures. Devant un rassemblement de membres du Parti du congrès national au pouvoir à Khartoum, il déclare : « A partir d'aujourd'hui, notre devise sera de libérer les citoyens du Sud-Soudan du règne du MPLS, et à partir d'aujourd'hui ce sera œil pour œil, dent pour dent et attaque pour attaque, car c'est l'initiateur (de la guerre)

qui est le plus en tort. » « Nous avons fait une erreur historique en permettant au MPLS de gouverner le Sud, mais nous allons corriger cette erreur, et nous avons une obligation morale envers nos concitoyens au Sud-Soudan, qui est de les sauver du MPLS. » Le 24 avril, en visite en Chine, le président sud-soudanais, Salva Kiir, a accusé son voisin du Nord d'avoir déclaré la guerre au Sud-Soudan. En réalité, les conflits n'ont jamais cessé dans la région. Après une guerre civile débutée en 1983, opposant le Nord, présenté abusivement comme arabe et musulman, au Sud, réputé chrétien et animiste, et qui a fait au moins deux millions de morts, les accords de paix signés en 2005 avaient prévu un référendum d'autodétermination dans le sud du pays. Ce référendum, tenu en janvier 2011, a abouti à la partition du pays et à « l'indépendance » du Soudan du Sud le 9 juillet de la même année. Mais depuis, les relations entre les deux voisins n'ont cessé de s'envenimer. Au cœur de cette tension, il y a le

L'administration américaine, qui a depuis des années préparé et organisé la sécession du "Sud-Soudan", porte l'entière responsabilité.

pétrole. Si 75 % des réserves pétrolières connues du Soudan uni sont revenues au Soudan du Sud, ce dernier ne peut exporter sa production qu'en passant par les oléoducs du Soudan (du Nord) pour l'acheminer jusqu'à Port Soudan, au bord de la mer Rouge. Par ailleurs, le tracé de la frontière, qui passe dans la zone pétrolière, est contesté et source de conflits : Abyei, Heglig, etc. L'administration américaine, qui a depuis des années préparé et organisé la sécession du « Sud-Soudan », porte l'entière responsabilité de la véritable guerre qui ravage les populations des deux côtés de la « frontière » créée par la partition de 2011.

S. K. Koza

ÉGYPTE

Des centaines de milliers de manifestants le 20 avril



Au Caire sur la place Tahrir : « Eh Tantaoui, l'armée n'a pas sa place dans la Constitution ! »

Au beau milieu de la crise politique qui sévit en Egypte, des centaines de milliers d'Égyptiens sont descendus, le 20 avril, dans les rues du Caire et de nombreuses villes du pays (Alexandrie, Suez, Sohag, Ismaïlia, Assouan, Minyia, Qena, Benha, Fayoum...), pour exiger notamment que les *felouls* (responsables de l'ère Moubarak) ne soient pas autorisés à se présenter à la présidentielle.

Au Caire, une dizaine de cortèges se sont formés dans différents quartiers de la capitale pour converger vers la place Tahrir aux cris de « Non aux vestiges de l'armée ! A bas le régime militaire ! », « Non aux felouls ! », « Pas de rédaction de la Constitution sous le régime militaire ! ». Nombreuses étaient les banderoles contre la candidature à la présidentielle d'Amr Moussa, ancien ministre des Affaires étrangères de Moubarak, et celle du général Ahmed Chafiq, son dernier Premier ministre.

Les Frères musulmans et les salafistes avaient décidé d'être présents sur la place. Acheminés par bus depuis plusieurs gouvernorats, les Frères musulmans en ont occupé une partie et les salafistes une autre. Ces derniers chantaient des slogans contre les militaires et la commission électorale qui a disqualifié leur candidat, Hazem Abou Ismail, récitaient des versets du Coran et scandaient : « Le peuple veut Hazem Abou Ismail » ; « Le Coran est notre Constitution »

“Non aux vestiges de l'armée ! A bas le régime militaire !”
“Non aux felouls !”

et « L'Egypte sera un Etat islamique ».

Trois jours plus tôt, trente-quatre organisations, coalitions et partis non religieux avaient lancé un appel à manifester ce vendredi 20 avril dans tout le pays, et publié un communiqué dénonçant à la fois les militaires et les isla-

mistes. Les généraux y sont accusés d'avoir travaillé à diviser les mouvements révolutionnaires et servi les intérêts de l'ancien régime, dont « ils ont toujours été partie intégrante ». Sur les Frères musulmans, le communiqué affirme : « Malheureusement, les Frères musulmans portent une part de responsabilité dans l'affaiblissement de l'élan de la révolution et dans son dévoiement, car ils ont préféré leur intérêt étroit de parti à ceux du peuple, qui ne peuvent être satisfaits que par l'accomplissement de la révolution. »

Et les trente-quatre organisations d'exiger : une loi tenant les figures de l'ancien régime pour responsables et les poursuivant en justice, et pas seulement leur interdisant de se présenter à l'élection présidentielle ; jugement de tous ceux qui ont tué des manifestants ; la levée immédiate de l'état d'urgence ; de nouveaux jugements civils pour les citoyens traduits devant les tribunaux militaires ; la formation d'une Assemblée constituante, hors Parlement, mandatée pour rédiger une nouvelle Constitution représentant tous les segments de la société égyptienne.

L'Egypte annule son accord d'exportation de gaz vers l'Etat d'Israël

L'Autorité générale égyptienne du pétrole ainsi que la compagnie nationale Egas ont annoncé, le 22 avril, la rupture du contrat signé en 2005 avec la compagnie égyptienne East Mediterranean Gas (EMG), qui exporte le gaz vers l'Etat d'Israël. Celui-ci importe d'Egypte 43 % de son gaz naturel, en vertu d'un contrat signé après l'accord de paix de 1979.

S'ajoutant aux graves difficultés économiques et à la flambée des prix, les Égyptiens sont confrontés à une pénurie de gaz. Pour des millions d'entre eux, la fourniture de gaz à l'Etat d'Israël, qui plus est, à un prix sous-évalué, est insupportable. En outre, elle symbolise les relations étroites entre l'Etat d'Israël et le régime de Moubarak. Interrompues pendant le soulèvement qui a entraîné la chute de ce dernier, les livraisons avaient repris en mars 2011, mais

les sabotages du gazoduc se sont multipliés depuis.

Le ministre israélien des Finances, Yuval Steinitz, a déclaré dans un communiqué publié le 22 avril que l'annonce égyptienne unilatérale était « très préoccupante », politiquement et économiquement et « qu'elle constituait un précédent dangereux qui éclipse les accords de paix et l'atmosphère de paix entre Israël et l'Egypte ». Le ministre des Affaires étrangères israélien, Avigdor Lieberman, a déclaré à la radio que ce n'était « pas bon signe » et affirmé : « Nous voulons voir cela comme un contentieux commercial. Transformer un contentieux commercial en crise diplomatique serait une erreur. Israël a intérêt à préserver l'accord de paix et nous pensons qu'il en va également de l'intérêt supérieur de l'Egypte. »